



<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>CHAPITRE I : PRESENTATION DU CLPS-BW</b>	<b>4</b>
1. LE CLPS-BW, UN OPERATEUR DANS LE PAYSAGE DU BRABANT WALLON	5
2. LE BRABANT WALLON ET LES INEGALITES SOCIALES DE SANTE	6
3. LES MISSIONS DU CLPS-BW SELON LE DECRET DU 14 JUILLET 1997	7
4. LES OBJECTIFS DU CLPS-BW	9
5. PRESENTATION DE L'ASBL	10
<b>CHAPITRE II : LA GESTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES ET DES SERVICES DE L'ASBL</b>	<b>13</b>
1. FAVORISER L'EMERGENCE ET LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS LOCAUX EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE LA SANTE EN BRABANT WALLON	14
1.1. ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DANS LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS VIA UNE AIDE METHODOLOGIQUE ET DOCUMENTAIRE	14
1.2. SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES EN RAPPORT AVEC LES BESOINS ET ATTENTES DU TERRAIN	25
2. FAVORISER LES COMPLEMENTARITES ET LES SYNERGIES ENTRE LES PROFESSIONNELS ET LES SERVICES	35
2.1. INITIER OU SOUTENIR DES CONCERTATIONS INTRA ET INTERSECTORIELLES	35
2.2. PARTICIPER A DES GROUPES DE TRAVAIL, DES COMMISSIONS, DES PLATEFORMES AU NIVEAU LOCAL	38
3. COMMUNIQUER SUR L'APPROCHE DE PROMOTION DE LA SANTE, LES INITIATIVES LOCALES ET NOTRE SERVICE EN BRABANT WALLON	42
3.1. DIFFUSER ET FAIRE VIVRE LA PROMOTION DE LA SANTE LORS DES TEMPS DE RENCONTRE ET LES ACCOMPAGNEMENTS	42
3.2. VALORISER LES PROJETS ET LES ACTIONS LOCALES ET LEUR DONNER UNE VISIBILITE	42
3.3. COMMUNIQUER SUR L'OFFRE DE SERVICES ET LES PROJETS DU CLPS-BW	43
4. PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DE LA PROMOTION DE LA SANTE EN WALLONIE	45
4.1. AMELIORER L'UNITE ET LA COHERENCE DU SECTEUR	45
4.2. ASSURER LE ROLE D'INTERFACE ENTRE LES REALITES LOCALES ET LE POLITIQUE	46
4.3. COLLABORER A LA DIFFUSION LOCALE ET A LA CREATION DE CAMPAGNES ET OUTILS (PRODUITS SUR UN TERRITOIRE PLUS VASTE)	49
5. RENFORCER LA QUALITE DU TRAVAIL ET LES COMPETENCES DU CLPS-BW, EN VEILLANT A ETRE EN ADEQUATION AVEC LES REALITES DU TERRAIN	50
5.1. REUNIONS D'EQUIPE ET SUPERVISIONS	50
5.2. DEVELOPPEMENT ET RECHERCHE D'OUTILS CREATIFS ET NOUVELLES TECHNIQUES D'ANIMATION ADAPTES AU CONTEXTE D'INTERVENTION	50
5.3. FORMATION CONTINUE	50
<b>ANNEXES</b>	<b>55</b>

## INTRODUCTION

Depuis le transfert des compétences « promotion de la santé » de la Fédération Wallonie Bruxelles à la Région wallonne, le CLPS-Bw, tout comme l'ensemble des professionnels du secteur, est plongé dans l'incertitude quant à son avenir. Pourtant, l'équipe n'a pas ménagé ses efforts. En effectif réduit durant 80% de l'année 2015, l'offre de services du CLPS-Bw est restée fort soutenue.

Parmi les activités importantes menées en 2015, le CLPS-Bw a initié un nouveau cycle « **Susciter la participation avec votre public, vos collègues, vos partenaires** » pour donner envie de travailler de façon participative, pour expérimenter des méthodes et outils, pour échanger sur des expériences entre acteurs de secteurs différents. Six thèmes sont proposés pour les 3 années qui viennent : Travailler de manière participative : pourquoi et pour quoi ? ; Instaurer un climat de confiance et de convivialité, favorable à la participation ; Récolter et débattre des représentations dans un groupe ; Analyser avec un groupe les problèmes qu'il rencontre ; Favoriser les idées et la créativité dans un groupe et Choisir et décider ensemble. Les deux premiers ateliers organisés en 2015 ont rencontré beaucoup de succès et ont été reproduits plusieurs fois pour répondre aux nombreuses demandes. L'intérêt pour ce cycle est partagé par des professionnels issus de secteurs d'activité très variés. Ce premier temps intersectoriel a par ailleurs donné naissance à une production : un argumentaire " Oser la participation, des arguments pour les professionnels", téléchargeable sur le site internet du CLPS-Bw.

En 2015, ce n'est pas moins de **19 temps de rencontre** qui ont été portés et organisés par le CLPS-Bw et **340 demandes d'accompagnement** auxquelles l'équipe a répondu. Parmi les temps de rencontre, un cycle de conférences : "Enfants, Adolescents et Ecrans : Quels repères pour les professionnels ?" a été largement suivi par les professionnels du Brabant wallon puisque plus de 200 professionnels ont assistés à chaque séance. Une autre initiative innovante: l'organisation d'un colloque participatif sur la personne vieillissante porté par les réseaux locaux du Brabant wallon. Une occasion pour ces réseaux de construire ensemble une journée sur un thème actuel et rassembler.

Le CLPS-Bw a également été sollicité par les **réseaux locaux**, soit en tant qu'initiateur (telles les rencontres intersectorielles de l'Est du Brabant wallon, les concertations des Points d'Appui aux écoles), en tant qu'accompagnateur (au sein du réseau santé mentale enfants et adolescents, ou le comité de pilotage de la Cellule de développement communautaire d'Ottignies) ou encore en tant que participant actif (à l'Inter réseaux du Brabant wallon, au sein du Groupe 19, etc.).

Au-delà du Brabant wallon, le CLPS-Bw a été actif pour mener un travail en concertation avec les autres associations en promotion de la santé présentes sur le territoire de la Région wallonne. Co-animateur de la **plateforme wallonne du secteur de la promotion de la santé**, le CLPS-Bw a participé aux différents travaux qui ont permis de dresser un état des lieux du secteur et des recommandations pour un futur décret. De plus, le CLPS-Bw a porté un groupe de travail issu de l'Interclps pour construire une **capsule vidéo de présentation des CLPS**. Celle-ci sera diffusée en 2016.

Ce rapport retrace les principales activités menées tout au long de l'année 2015.

## **CHAPITRE I : PRESENTATION DU CLPS-BW**

## 1. Le CLPS-Bw, un opérateur dans le paysage du Brabant wallon

Les constats proviennent de sources variées. Tout d'abord, une vaste étude des besoins sociaux en Brabant wallon a été menée par Tr@me et le Groupe d'Etudes de démographie appliquée de l'UCL, à l'initiative de la Province du Brabant wallon. Cette étude a été publiée en décembre 2007 et dresse un portrait de la région et de ses évolutions sociodémographiques, dans la perspective de réorienter à ce moment-là, la politique sociale en Brabant wallon. Ensuite, le travail d'analyse et de réflexion mené en 2014 par le CLPS-Bw en concertation avec les acteurs locaux pour la rédaction du futur PACP est une seconde source d'informations. Les dynamiques culturelles et territoriales en Brabant wallon issus du colloque du 21 janvier 2014, rassemblant l'ensemble des centres culturels du Brabant wallon en constituent une troisième. Enfin, l'ancrage du CLPS-Bw depuis 1998 et qui continue à se développer dans la province du Brabant wallon apporte une bonne connaissance du territoire, des acteurs qui y travaillent, de leurs publics et problématiques en termes de santé et bien-être.

De ces diverses sources, plusieurs éléments et tendances sont à souligner :

- **La croissance démographique** du Brabant wallon se poursuit de façon exceptionnelle mais de façon inégale. En terme de croissance relative, les communes de l'Est et du Sud de la province voient leur population croître alors que d'autres qui ont connu cette croissance par le passé stagnent. Les bilans migratoires plus que le bilan naturel expliquent la croissance démographique en Brabant wallon. L'accessibilité de Bruxelles semble aussi influencer considérablement le choix de localisation des habitants du Brabant wallon.

- **L'accès au logement en Brabant wallon** est toujours une problématique majeure étant donné d'une part le coût de l'immobilier (achats et locations) et, d'autre part, le manque de diversité dans l'offre de logements (faible offre d'appartements, proportion de logements sociaux très faible). Quelques données illustrent ce constat. Au niveau des achats immobiliers, parmi les 20 communes les plus chères<sup>1</sup> de Région wallonne, 18 se situent en Brabant wallon. Cependant aucune commune du BW ne se retrouve dans les 20 communes les moins chères de la Région wallonne. Les loyers sont également bien supérieurs à ceux pratiqués dans d'autres régions. L'offre de logements publics est insuffisante et la tendance est à la baisse. Seules trois communes brabançonnaises répondent à la norme de la Région wallonne de 10% de logement public.

Les logements sont plus chers en Brabant wallon que partout ailleurs en Belgique et la pression immobilière est très forte. Dès lors, se loger en Brabant wallon est quasiment inaccessible pour les jeunes et les personnes à revenus de remplacement et est difficilement accessible pour les faibles et moyens revenus (et notamment pour les familles mono-parentales).

- **La mobilité** : les réseaux ferroviaires et les axes autoroutiers sont majoritairement orientés dans la direction Nord-Sud ; la mobilité d'Est en Ouest est donc difficile, non seulement en transports en commun mais également en voiture. Les questions de mobilité rendent le travail en réseau à l'échelle du Brabant wallon plus complexe. Le CLPS-Bw cherche à développer des dynamiques locales qui s'inscrivent dans les logiques sous-régionales et en tenant compte de l'histoire des réseaux.

- **La densité institutionnelle** varie fortement en fonction des trois sous-régions. Une majorité d'organismes sont concentrés au Centre de la province avec différents noyaux : Wavre, Ottignies, Rixensart. Dans l'Ouest, de nombreux organismes sont présents et une dynamique de réseaux s'organise autour de Nivelles (ex : Guichet social, CAAJ...), Waterloo (ex : Concertation sociale), Tubize, Braine-l'Alleud. A l'Est, la partie la plus rurale de la Province, on trouve moins d'organismes et les réseaux s'articulent autour de la ville de Jodoigne.

---

<sup>1</sup> Direction générale Statistique et Information économique du Service public fédéral (SPF) Economie 2014

## 2. Le Brabant wallon et les inégalités sociales de santé

La **dualisation sociale** du Brabant wallon est de plus en plus marquée. En effet, si l'on considère les petits revenus (inférieurs à 10.000€), leur part relative (20,7%)<sup>2</sup> est identique à la moyenne régionale et similaire à celles observées en province de Hainaut (19,8%) ou de Liège (20,0%). En d'autres termes, proportionnellement il y a, en Brabant wallon, autant de ménages disposant de très faibles revenus qu'ailleurs en Wallonie. Par contre, il existe une sur-représentation très nette de très hauts revenus (>50.000€) : 15,9% en Brabant wallon et 9,4% en Région wallonne. Le calcul des moyennes du Brabant wallon est souvent favorable par rapport à celui effectué dans d'autres provinces mais il masque les grandes différences internes et contribue à donner une image d'une région favorisée où il y a moins de besoins.

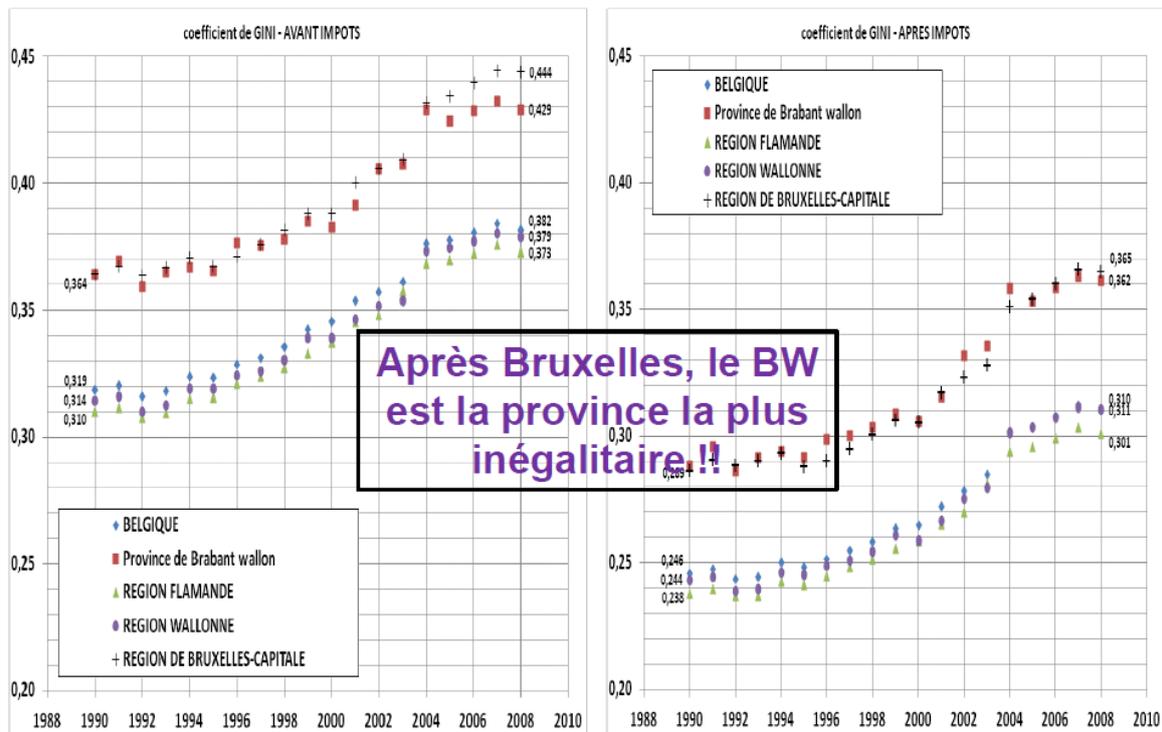
Ces inégalités sociales très fortes dans la province influencent la santé des personnes. Les données montrent qu'en général, plus un individu occupe une position socio-économique défavorable, plus il est en mauvaise santé: ce gradient social concerne toute l'échelle socio-économique, de haut en bas. **Le gradient social signifie que ces inégalités touchent tout un chacun et qu'il existe un lien entre la situation socio-économique et la santé.** Ce gradient s'observe pour la mortalité et pour de très nombreuses maladies. A titre d'exemple, une étude de Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes et de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes montre que les habitudes nutritionnelles les plus saines s'observent davantage dans le groupe de population le plus éduqué. Par exemple, la proportion de personnes mangeant du poisson (prévention des maladies cardiovasculaires) au moins deux fois par semaine augmente avec le niveau d'instruction<sup>3</sup>. Cependant les inégalités sociales de santé ne touchent pas que les populations en situation de pauvreté et de précarité. D'après les études de Richard Wilkinson et Kate Pickett (« Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous »), dans nos sociétés qui ont atteint un niveau de développement permettant d'assurer les besoins de base de chacun, plus une société est inégalitaire, plus ces inégalités auront un impact sur la santé. **Ce n'est donc pas (uniquement) le niveau absolu des revenus qui détermine les inégalités de santé et de longévité, mais les inégalités de revenus présentes au sein de la société.** Cette influence sur la santé ne se marque pas uniquement pour les personnes ayant les revenus les plus bas, mais pour tous les niveaux de revenus. Ainsi, pour deux sociétés avec un même niveau moyen de revenus, la santé de l'ensemble des membres de cette société sera meilleure dans une société égalitaire que dans une société inégalitaire. Nous avons donc tout intérêt à chercher à réduire ces inégalités et ces inégalités sociales en matière de santé.

Lors de la conférence locale sur les inégalités sociale et de santé organisée en novembre 2012 par le CLPS-Bw, Hervé Avalosse du Département R&D Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes a présenté le calcul du coefficient de Gini pour le Brabant wallon. Le coefficient de Gini est une mesure statistique de la dispersion d'une distribution dans une population donnée. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale. Ce coefficient est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays. Un bas coefficient de Gini indique une distribution plus égalitaire des revenus. En Brabant wallon, ce coefficient se situe à 0,362 en 2010 et ne fait que croître. Ce coefficient montre que le Brabant wallon est la province la plus inégalitaire après Bruxelles.

---

<sup>2</sup> Source: SPF économie - Statistiques fiscales des revenus – Déclarations fiscales des revenus de 2007

<sup>3</sup> Source : Hervé AVALOSSE, Sigrid VANCORENLAND (Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes) et Leila MARON (Union Nationale des Mutualités Socialistes) Livret vert sur l'accès aux soins en Belgique, Chapitre 1 : l'importance d'un accès aux soins, a. Inégalités de santé des déterminants sociaux de santé des populations, 2011, p 27



Les acteurs du Brabant wallon sont de plus en plus préoccupés par cette question des inégalités sociales en santé. Le CLPS-Bw peut l'observer au travers des accompagnements des acteurs de terrain, en particulier des communes et CPAS. Le nombre de communes brabançonnes ayant répondu aux appels à projets en matière d'inégalités sociales de santé de la ministre Fadila Laanan en 2010, 211 et 2012, est également l'un des indicateurs en ce sens.

### 3. Les missions du CLPS-Bw selon le décret du 14 juillet 1997

Les missions des CLPS sont inscrites dans le décret du 14 juillet 1997. Celles-ci visent à :

1. L'élaboration d'un programme d'actions coordonnées pluriannuel, décliné en objectifs annuels. Ce programme est soumis à l'avis du Conseil supérieur de promotion de la santé et à l'approbation du Gouvernement, dans les délais que celui-ci détermine ;
2. La coordination de l'exécution de ce programme au niveau des organismes ou personnes qui assurent les relais avec la population ou les publics-cibles, sans distinction de tendances philosophiques, politiques ou religieuses, et en tenant compte des spécificités du plan communautaire opérationnel ;
3. L'apport d'une aide méthodologique aux organismes ou personnes qui développent des actions de terrain dans le domaine de la promotion de la santé, y compris la médecine préventive, et la mise à leur disposition des ressources disponibles en matière de promotion de la santé et de prévention, notamment en documentation, formation, outils d'information et expertise ;
4. L'initiation au niveau de leur ressort territorial de dynamiques qui encouragent le développement de partenariats, l'intersectorialité et la participation communautaire et qui

permettent de définir des priorités d'actions spécifiques pour les politiques locales de santé en particulier par la réalisation des Conférences locales de promotion de la santé.

Deux nouvelles missions se sont ajoutées à ces missions de base :

- En 2007, les CLPS se sont vus confier un projet pilote (dispositif interministériel) dans le cadre de la prévention des assuétudes en milieu scolaire. Il s'agit de l'installation de Points d'Appui aux écoles en matière de prévention des Assuétudes (PAA).
- En 2013, à la demande de la Ministre de la Santé se sont créés au sein des CLPS, 10 points d'appui à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (PA EVRAS). Ce dispositif est mis en place pour soutenir les écoles secondaires dans l'élaboration de leurs projets en matière de vie relationnelle, affective et sexuelle, les outiller et faciliter les partenariats avec les acteurs associatifs (en particulier avec les centres de planning familial et les associations de promotion de la santé).

**Les CLPS ont revu et réécrit leurs missions** pour qu'elles soient plus lisibles et opérationnelles.

- ⊙ Accompagner les acteurs locaux dans le développement de leurs projets et actions, notamment via :
  - l'accompagnement méthodologique : analyse de la situation, identification des besoins, définition des objectifs, planification, recherche de partenaires, action et évaluation ;
  - la mise à disposition d'un centre de ressources, l'accompagnement personnalisé dans la recherche documentaire et dans la découverte d'outils pédagogiques et la diffusion d'informations ;
  - la mise en place de formations.
- ⊙ Valoriser les actions et projets locaux et les diffuser afin de favoriser leur transférabilité
- ⊙ Accompagner et sensibiliser les autorités locales dans l'intégration de la promotion de la santé dans leurs politiques ou plans territoriaux
- ⊙ Initier et/ou renforcer les réseaux des acteurs locaux, notamment via :
  - la coordination des acteurs ;
  - la mise en place de concertations intra et/ou inter sectorielles ;
  - le développement et/ou la participation aux dynamiques locales ;
  - la mise en œuvre des points d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes et d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle.
  - la mise en place de groupes de travail et d'échanges de pratiques, journées d'étude, ... ;
- ⊙ Assurer l'interface entre le niveau local et les différents niveaux de pouvoir
- ⊙ Organiser une concertation inter-CLPS en vue de poursuivre l'élaboration, la mise en œuvre et l'actualisation d'un référentiel commun.

Ces missions ont été consignées dans le référentiel des CLPS publié en juin 2014.

#### 4. Les objectifs du CLPS-BW

Afin d'obtenir sa reconnaissance en qualité de service agréé et donc sa légitimité dans le secteur de la promotion de la santé, chaque CLPS devait présenter un Programme d'Actions Coordonnées Pluriannuel, qui précise le projet de l'asbl pour une période de cinq ans. L'agrément du CLPS-Bw a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2016.

L'objectif principal du CLPS-Bw tel que défini dans ce PACP, est :

**Ancrer les stratégies proposées dans le champ de la promotion de la santé au cœur des pratiques des acteurs de terrain et ce, afin de favoriser le développement de projets de santé globale et positive.**

Cinq objectifs intermédiaires déclinent cette finalité très générale :

- Objectif intermédiaire 1 : Améliorer et développer la communication autour de l'approche de la promotion de la santé ;
- Objectif intermédiaire 2 : S'inscrire au cœur et/ou développer des dynamiques locales :
  - Encourager la rencontre et la concertation entre acteurs ;
  - Favoriser le rapprochement entre institutions et entre secteurs ;
  - Soutenir le développement de réseau(x) ;
- Objectif intermédiaire 2 bis : Mettre en œuvre le point d'appui assuétudes ;
- Objectif intermédiaire 3 : Favoriser l'émergence et le développement de projets locaux en faveur de la promotion de la santé ;
- Objectif intermédiaire 4 : Soutenir les orientations de la Fédération Wallonie-Bruxelles au niveau local et apporter le témoignage des acteurs de terrain - un rôle d'interface ;
- Objectif intermédiaires 5 : Renforcer la qualité du travail et les compétences de l'équipe, en veillant à être en adéquation avec les réalités locales.

Pendant l'année 2014, l'équipe du CLPS-Bw a organisé un important travail d'évaluation du PACP actuel. Cette évaluation a été pensée en deux temps :

- D'abord en interne, l'équipe a analysé transversalement chacun des objectifs du PACP et des principes d'actions de la Promotion de la santé.
- Cette analyse a ensuite été confrontée avec la perspective des acteurs de terrain avec lesquels le CLPS-Bw est ou pourrait être en relation. Cette consultation des acteurs s'est faite via un questionnaire en ligne et l'organisation de deux focus groupes. Ont participé à cette consultation, des professionnels provenant des secteurs de la santé, l'enseignement, le social, l'aide à la jeunesse, la petite enfance, le handicap, l'insertion... et qui constituent le « public cible » du CLPS. L'objectif était d'aborder les problématiques rencontrées par leurs publics, les stratégies de promotion de la santé en lien avec leur travail et le rôle à jouer par le CLPS-Bw pour les soutenir.

**Cette évaluation a permis de dégager des enseignements** et de dessiner de nouvelles perspectives et axes de travail. **De nouveaux objectifs ont été formulés** en tenant compte de cette évaluation. Ils sont présentés dans ce rapport.

## 5. Présentation de l'asbl

Le CLPS-Bw est une asbl qui a été constituée le 30 octobre 1998 par une assemblée générale pluraliste conformément à la législation.

<b>Membres de l'asbl en 2015</b>	
Présidence	Monsieur Tanguy Stuckens, Député provincial
Vice-présidence	Dr P. Piret-Gérard, Médecin généraliste représentant d'ECCOSSAD Dr Jean Pauluis, Hector asbl
Trésorerie	Madame Patricia Venturelli, conseillère provinciale
Autres membres	Voir annexe 1
<b>Les aides administratives</b>	
Experts-comptables	SPRL A.D.G., association Delhalle et Gourdin
Assistance patronale	HDP - Secrétariat social - Nivelles

### 5.1. Locaux, permanences et équipement

La Province du Brabant wallon met à la disposition de l'asbl des locaux fonctionnels : quatre bureaux et une salle centrale accueillant le centre de documentation, ainsi qu'un grenier. L'accès à 3 salles de réunion au sein des autres bâtiments provinciaux présents dans le zoning est prévu par le contrat de gestion avec la Province du Brabant wallon.

### 5.2. Composition de l'équipe

L'équipe du CLPS-Bw compte 6 personnes. Cependant durant l'année 2015, un membre de l'équipe a été en invalidité de travail ce qui a occasionné une surcharge de travail pour l'ensemble de l'équipe et a amené à postposer certaines tâches et projets. Un engagement durant le mois d'octobre jusqu'en décembre a permis de soutenir l'équipe dans certaines tâches. Les tâches principales, mais non exhaustives de l'équipe sont les suivantes :

- **Maryline Nicolet**, directrice - 1 TP, assistante sociale, master et DEA en sciences de la santé publique, présente dans l'asbl depuis le 01/01/2011.  
Elle assure la gestion quotidienne de l'asbl et la coordination des activités de l'équipe ainsi que la liaison avec le pouvoir organisateur. La gestion quotidienne consiste donc en : suivi administratif, comptable et financier ; gestion du personnel, demandes de subsides, établissement des justificatifs ; engagement de personnel ; soutien, suivi des projets et accompagnement de projets. Elle représente le CLPS-Bw dans les lieux de concertation du secteur auparavant en Fédération Wallonie-Bruxelles et désormais en Région wallonne.
- **Anne Geraets**, chargée de projets – 1/2 TP, infirmière graduée et master en travail social, option santé sociale, présente dans l'asbl depuis juillet 1999. **En invalidité** durant l'année 2015.  
Elle a notamment en charge l'appui apporté aux équipes PSE et PMS, coordonne le projet-pilote d'amélioration du climat scolaire, prévention du harcèlement. Elle assure le relais des

campagnes de la Plate Forme Prévention Sida et conjointement la coordination du Point d'Appui EVRAS.

- **Marie-Noëlle Paris**, *chargée de projets - 4/5 TP, master en sociologie, présente dans l'asbl depuis avril 2003.*  
Elle a notamment en charge le travail avec les communes et CPAS, gère la publication de la newsletter, le développement et soutien des dynamiques locales. Elle participe, entre autres, à la commission de coordination maltraitance en Brabant wallon.
- **Stéphanie Lizin**, *chargée de projets 1 TP dont 0.5 TP APE, diététicienne et master en sciences de la santé publique, présente dans l'asbl depuis décembre 2003.*  
Elle a notamment en charge l'aide au développement de projets en lien avec les assuétudes/santé mentale et la mise en œuvre des missions du Point d'Appui Assuétudes (0.5 TP) ; elle soutient le développement de projets initiés au sein des écoles en collaboration avec les acteurs dans l'école ou proches des jeunes.
- **Céline Houtain**, *chargée de projets 4/5 TP, infirmière en santé communautaire et master en sciences de la santé publique, présente dans l'asbl depuis novembre 2008.*  
Elle a notamment en charge l'appui aux projets dans les communes et CPAS. Elle assure conjointement la coordination du Point d'Appui EVRAS et participe au développement des dynamiques de réseau.
- **Christine de Jode**, *4/5 TP, graphiste, présente dans l'asbl depuis novembre 2009.*  
Elle a notamment en charge la gestion du centre de documentation ainsi que la conception graphique du site, de la newsletter et des documents émanant du CLPS-Bw. Elle développe de nouveaux outils en fonction des besoins des acteurs et de l'équipe.
- **Audrey Divers**, *chargée de projets, 1TP du 22/10/2015 au 31/12/2015, master en sciences de la santé publique.*  
Elle a soutenu l'équipe dans la préparation logistique de temps de rencontres, le développement d'actualités sur le site internet et la préparation d'un dossier d'presse lors de la journée mondiale de lutte contre le sida.

En plus de ces attributions spécifiques à chaque personne, toute l'équipe répond aux nombreuses demandes adressées au CLPS-Bw, via un accompagnement au développement de projets et/ou la mise à disposition de ressources documentaires et informations. Ces demandes proviennent de secteurs très divers et concernent des thématiques variées en lien au bien-être, la qualité de vie et la santé.

Durant l'année 2015, le CLPS-Bw a engagé deux étudiants durant 15 jours en été pour assurer le rangement du centre de documentation et des archives ainsi que pour nettoyer les bases de contacts.

### 5.3. Les associations fondatrices et partenaires

Le CLPS-Bw a vu le jour en octobre 1998, fruit de la volonté de différentes associations locales privées et publiques d'assurer un partenariat interdisciplinaire pour la mise en œuvre sur le plan local d'un programme d'actions coordonnées pluriannuel conformément aux dispositions prévues dans le programme quinquennal.

Parmi les membres du CLPS-Bw se retrouvent des institutions qui ont développé des compétences et des pratiques en matière de médecine préventive, de promotion de la santé, de soins aux personnes, de pratiques sociales, d'analyse et de recherche. C'est un partenariat d'institutions (Cfr. Annexe 1).

#### Contrat de gestion entre la Province du Brabant wallon et le CLPS-Bw

En vertu d'une décision du Conseil provincial du 25 novembre 2010, un contrat de gestion 2014-2016 a été établi entre le CLPS-Bw et la Province du Brabant wallon.

Par cette convention, le CLPS-Bw s'engage à remplir les missions qui lui sont confiées par le décret, en échange d'un soutien financier, d'un apport en nature (assistance informatique) et d'un apport immobilier.

### 5.4. Dates des réunions des administrateurs en 2015

Comités de gestion	17/06 (annulée), 16/09
Conseils d'administration	20/01 ; 03/03 ; 17/11
Assemblées générales	03/03

Chaque réunion a fait l'objet d'un ordre du jour et d'un PV. De nombreux échanges avec les administrateurs ont lieu par mail et via des rencontres avec le président de l'asbl afin d'organiser la gestion journalière de l'asbl.

## **CHAPITRE II : LA GESTION DU PROGRAMME D'ACTIVITES ET DES SERVICES DE L'ASBL**

## 1. Favoriser l'émergence et le développement des projets locaux en faveur de la promotion de la santé en Brabant wallon

### 1.1. Accompagner les professionnels dans le développement de projets via une aide méthodologique et documentaire

L'offre de services du CLPS-Bw évolue au cours du temps pour s'adapter aux réalités locales exprimées, observées ou pressenties. L'accompagnement méthodologique des professionnels de terrain constitue une part très importante du travail mené par l'équipe du CLPS-Bw. Ces accompagnements visent à soutenir un professionnel, une équipe, un groupe de partenaires dans un projet de promotion de la santé. L'ouverture et l'appropriation des concepts et stratégies de promotion de la santé guide le travail de soutien de ces professionnels. Au départ d'une idée, d'un objectif, d'un défi... le projet va se structurer, se construire et prendre vie. Cet accompagnement prend diverses formes :

#### ❖ Appui documentaire

Elle concerne la majorité des demandes formulées au CLPS-Bw. Elles arrivent soit dans un objectif de recherche d'outils pour mener une animation, soit elles complètent et s'intègrent dans un accompagnement méthodologique.

#### ❖ Aide logistique

Distribution de brochures, fourniture de listings, il s'agit de demandes souvent liées à des accompagnements documentaires.

#### ❖ Appui méthodologique

Au départ de l'intérêt, des idées du professionnel, d'une équipe, le CLPS-Bw propose un cadre de questionnement et de réflexion qui permet de : développer des bases solides pour démarrer un projet ; réorienter un projet qui ne fonctionne pas comme espéré ; évaluer un projet et envisager le suivi à donner et de nouvelles pistes de travail.

A chaque étape du projet, le CLPS-Bw accompagne et soutient la réflexion :

- **l'analyse de la situation** : *quel est le profil des personnes concernées par le projet ? comment vivent-elles ? quels sont leurs centres d'intérêt ? ces personnes expriment-elles des difficultés ? quels sont leurs besoins ?*
- **le repérage des ressources** : *quelles sont les ressources humaines, financières et matérielles pour ce projet, en interne et auprès des partenaires ? y a-t-il des associations déjà actives sur le sujet ? que font-elles ? comment travailler de façon complémentaire ?*
- **la définition des objectifs et stratégies d'action** : *à quoi veut-on arriver ? avons-nous les mêmes priorités que les personnes que nous voulons atteindre ? comment allons-nous nous y prendre ? est-ce le bon chemin pour arriver à l'objectif souhaité ? n'y a-t-il pas d'autres aspects sur lesquels il faut également travailler ?*
- **le déroulement du projet** : *comment allons-nous faire concrètement ? qui fait quoi ? dans quelle temporalité ? est-ce que ce rythme convient à notre public ? quelle place prend-t-il dans le projet ?*
- **l'évaluation** : *que veut-on constater comme changement ? comment pouvons-nous l'observer ? que constatons-nous qui n'avait pas été prévu ? faut-il réorienter le projet ?*
- **la communication** : *est-ce que le projet est clair pour tous les partenaires ? comment va-t-on en parler, en faire écho ? comment favoriser le développement de ce projet dans d'autres contextes, pour d'autres publics ?*

L'aide méthodologique ouvre la réflexion sur le projet naissant ou en cours, aux concepts de promotion de la santé. L'intervention se fonde sur l'étude et l'analyse de la demande. Cette analyse tient compte des besoins du promoteur et de son public, de ses objectifs, des chemins à emprunter pour y accéder (les stratégies), des actions à planifier, des enjeux, des ressources possibles ou existantes, des changements attendus au terme du projet. Il s'agit d'accompagner le promoteur du projet dans sa démarche en lui offrant un regard extérieur, des outils méthodologiques ; un élargissement du champ de réflexion aux déterminants de la santé ou à certains aspects plus spécifiques ; une recherche approfondie de documents, ressources et/ou la mise en relation avec d'autres porteurs de projets. Sur base d'une demande individuelle ou portée par une institution, le CLPS-Bw peut également proposer une réponse collective telle qu'une formation, un groupe de travail, un temps de rencontres.

### 1.1.1. Quelques exemples d'accompagnements illustrant la variété des problématiques, des secteurs et des questionnements

#### 1.1.1.1. Accompagnement de l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant wallon

Le CLPS-Bw a été invité par l'Immobilière Publique du Centre et de l'Est du Brabant wallon (IPB) dans le cadre d'un nouveau projet que l'I.P.B. et certains de ses partenaires CPAS souhaiteraient développer **autour de l'hygiène et de l'entretien d'un logement**.

*Pourquoi un logement propre ? Qu'est-ce qu'un logement propre ? Quel est le rôle du travailleur social dans le cadre de cette thématique ? Les CPAS possédant des logements d'urgence et de transit rencontrent-ils parfois, les mêmes difficultés que les sociétés de logement public en termes d'entretien des logements ?*

*Plusieurs problèmes peuvent être soulevés :*

- *La mauvaise qualité du logement : insalubre et inadapté*
- *La mauvaise utilisation du logement en lien avec des comportements inadéquats : absence de ventilation, pollution intérieure...*

*Ces paramètres peuvent-ils avoir un impact sur la santé et avoir des conséquences en termes de liens sociaux ou autres ?*

*Comment concilier un rôle de soutien aux locataires et de contrôle du logement ?*

*Quelle procédure et méthode de travail avons-nous besoin de développer ?*

*Effectuer une visite d'un logement ; pourquoi ? avec quel mandat ? de quelle façon ?*

L'IPB et ses partenaires (CPAS de Court St Etienne, Chaumont Gistoux, Ramilies, Jodoigne) ont demandé au CLPS-Bw de bien vouloir :

- soutenir la réflexion du groupe de travail qui va se constituer ;
- aider le groupe à définir ses objectifs et ses stratégies d'actions ;
- cerner le projet/l'outil de travail qui sera utile pour répondre au mieux, aux problématiques rencontrées sur le terrain.

Une première réunion de présentation et validation du projet a été organisée le 28 juillet avec des représentants des CPAS. Ensuite, trois réunions du groupe de travail ont eu lieu : 28/9, 13/10 et 10/11.

Un arbre à problèmes a notamment été réalisé avec le groupe pour comprendre les causes et conséquences des difficultés à aborder les questions d'hygiène dans le logement avec les locataires. Le groupe de travail, accompagné par le CLPS-Bw, se donne comme objectifs pour 2016 de :

- Etablir des références communes sur un seuil d'hygiène minimum en s'appuyant sur la consultation d'experts, partenaires et usagers (locataires IPB, public CPAS et Régie de quartiers)
- Réaliser un support d'échanges sur les besoins de la personne et du professionnel en matière d'hygiène et de bien-être dans le logement
- Etablir un mode de communication concernant ce seuil d'hygiène minimum sous une forme d'outil pédagogique.

Cet accompagnement implique la préparation des rencontres avec la référente sociale de l'IPB, la participation aux réunions et l'animation ou la co-animation.

#### 1.1.1.2. Accompagnement du Traversier sur les règles et limites

Le Traversier, Service d'Aide et d'Intervention Educative (SAIE) et Service d'Intervention Intensive en Famille (SIIF) intervient sur base de mandats du Service d'Aide à la Jeunesse pour apporter une aide éducative aux jeunes et à leur famille sur le territoire du Brabant wallon. Ils accompagnent chaque année une quarantaine de situations familiales. Depuis 2011, le CLPS-Bw soutient les deux services par une offre documentaire adaptée à la situation, à la problématique vécue en famille et par des présentations des ressources documentaires aux équipes.

En 2014, le Traversier a interpellé le CLPS-Bw par rapport à une question centrale dans toutes leurs interventions : les règles et les limites.

Le premier constat de l'équipe était le manque d'outils par rapport à cette question et une demande de construction d'outil.

Avec trois représentants du Traversier, le CLPS-Bw a clarifié les difficultés rencontrées autour de la question **des règles et des limites dans les familles** et identifié les ressources déjà exploitées par le Traversier, celles qui existent dans le centre de documentation du CLPS-Bw et celles qui manquent et qui seraient à créer. Le travail se fait dans l'approche de la promotion de la santé en visant l'autonomie et les ressources des familles (parents et enfants).

Deux réunions de présentation et d'échanges sur ce travail, ces ressources et les besoins de l'équipe ont eu lieu en 2015 : le 8/1 et le 17/2. Le groupe a ensuite continué son travail de **création d'outils** (balance décisionnelle, arbre à problèmes, élaboration de règles et sanctions) et de **répertoire des ressources** dans un mini-catalogue. Comme perspective 2016, le CLPS-Bw proposera un atelier-outils avec toutes ces ressources aux professionnels de l'enfance et l'adolescence en Brabant wallon.

#### 1.1.1.3. Accompagnement de STAR

STAR (Service-Travail-Actions-de-Réparation) est un Service d'Actions Restauratrices & Educatives qui intervient sur base d'un mandat judiciaire. Ce service s'adresse à des jeunes ayant commis un fait qualifié infraction et a pour mission d'apporter une réponse éducative à la délinquance juvénile par l'organisation de prestations éducatives et philanthropiques et l'encadrement des jeunes pendant leur prestation.

Le CLPS-Bw accompagne l'équipe de STAR qui s'est vue attribuée de nouvelles missions dans le cadre d'un récent décret. Ces nouvelles missions prévoient entre autres l'organisation de modules de sensibilisation et la participation des jeunes à des activités ou formation.

L'équipe de STAR a fait appel au CLPS-Bw afin de réfléchir **la conceptualisation puis la mise en œuvre de ces missions**. Plusieurs réunions ont eu lieu en 2015 pour penser ces modules collectifs dans une approche globale, positive et impliquante pour le jeune. Ces réunions ont permis de réfléchir les objectifs, les publics, les valeurs, les modalités de mise en œuvre, et le partenariat possible en lien à ces nouvelles missions. Différents outils ont également été explorés pour réfléchir la mise en œuvre concrète des modules de sensibilisation.

#### 1.1.1.4. Accompagnement maison de la participation à Nivelles

La Ville de Nivelles s'est lancée depuis 2014 dans un Agenda 21 local c'est-à-dire un programme d'actions à réaliser pour mieux intégrer les principes du développement durable au sein d'une commune. Ces actions visent à améliorer la cohésion sociale, le développement économique et à réduire l'empreinte écologique. Ce processus est réalisé avec la participation de la population.

Un diagnostic a été mené et de grands objectifs ont été décidés ainsi que des actions et projets pour atteindre ces objectifs. Le projet de maison de la participation est un des grands projets issus de ce

processus. Il figure dans la Déclaration de politique générale de la ville de Nivelles. Il y est décrit comme la création d'un espace pour les citoyens et le milieu associatif dont l'équilibre entre les deux devra être respecté. Les deux missions parallèles de cet espace sont l'information, dans des limites qui devront être définies, et la mise à disposition des citoyens d'espaces de rencontre.

Un groupe de travail composé de citoyens, de services communaux (Guichet social et service de l'environnement) et du politique - échevinat de la participation - s'est mis en place pour élaborer le projet.

En juin, le Guichet social a fait appel au CLPS-Bw pour aider ce groupe dans son travail. Les membres du groupe (citoyens, administration et élus) ont des visions différentes de la maison de la participation et des enjeux particuliers.

L'accompagnement du CLPS-Bw permet d'apporter au groupe **un tiers, un apport neutre** par rapport à ces enjeux. Le CLPS-Bw anime les réunions du groupe et les prépare. Des outils et méthodes d'animation de groupe, de régulation de la communication sont utilisés pour co-construire le projet en tenant compte des apports et ressources de chacun.

#### 1.1.1.5. Accompagnement mise en place du réseau santé mentale en Brabant wallon

Suite à une impulsion du Gouvernement fédéral, la Région wallonne initie des réseaux de santé mentale pour les enfants et les adolescents dans les cinq provinces wallonnes. Le CLPS-Bw a été rapidement sollicité par le groupe porteur à l'initiative du projet en Brabant wallon. Ce groupe, constitué de professionnels issus du champ curatif, demandait au CLPS-Bw de participer à la création de ce réseau en tant que représentant du pôle Promotion de la santé.

De juillet à septembre 2015, le CLPS-Bw a assuré en concertation avec le groupe porteur, la préparation et l'animation des réunions de constitution du réseau. Le CLPS-Bw a apporté **une aide méthodologique au développement du modèle de réseau** en Brabant wallon (recherche d'une vision partagée, travail autour des objectifs communs, développement d'un plan d'actions et de critères d'évaluation). A partir de la mi-septembre, suite à l'engagement de coordinatrices affectées au réseau, le CLPS-Bw y a pris une place de partenaire. La participation du Point d'Appui Assuétudes (PAA-Bw) à ce réseau lui permet de mieux connaître et/ou de tisser des liens plus étroits avec les partenaires issus du secteur curatif de la santé mentale. De nombreuses réunions ont eu lieu.

L'initiative du réseau permet à de nombreux professionnels de se rencontrer et de décloisonner la santé mentale limitée auparavant au seul champ curatif.

Dans le cadre de ce réseau, les coordinatrices sont amenées à construire des programmes d'activités. Depuis la validation formelle du réseau, les coordinatrices ont fait ponctuellement appel au CLPS-Bw pour une aide méthodologique autour de l'évaluation des programmes « soins de crise » et « soins de longue durée » et pour relayer les réunions de travail vers les acteurs concernés.

Les demandes du réseau se poursuivent en 2016.

#### 1.1.1.6. Accompagnement bus Chaumont Gistoux

Le CLPS-Bw accompagne le CPAS de Chaumont-Gistoux dans **la création d'une maison des jeunes sous forme de bus itinérant**. L'accompagnement a permis de réfléchir :

- au public visé par ce projet, en ayant une attention aux jeunes les plus isolés,
- à la manière d'impliquer les jeunes dès le début du projet, notamment dans l'aménagement du bus,
- à la manière de communiquer autour de ce bus

Le bus a commencé à se rendre dans les différents quartiers et villages de Chaumont-Gistoux dès novembre 2015. L'accompagnement se poursuit en 2016 afin d'évaluer le public touché, les objectifs du projet et les activités proposées ou émergentes.

### 1.1.2. Bilan des demandes formulées au CLPS-Bw en 2015

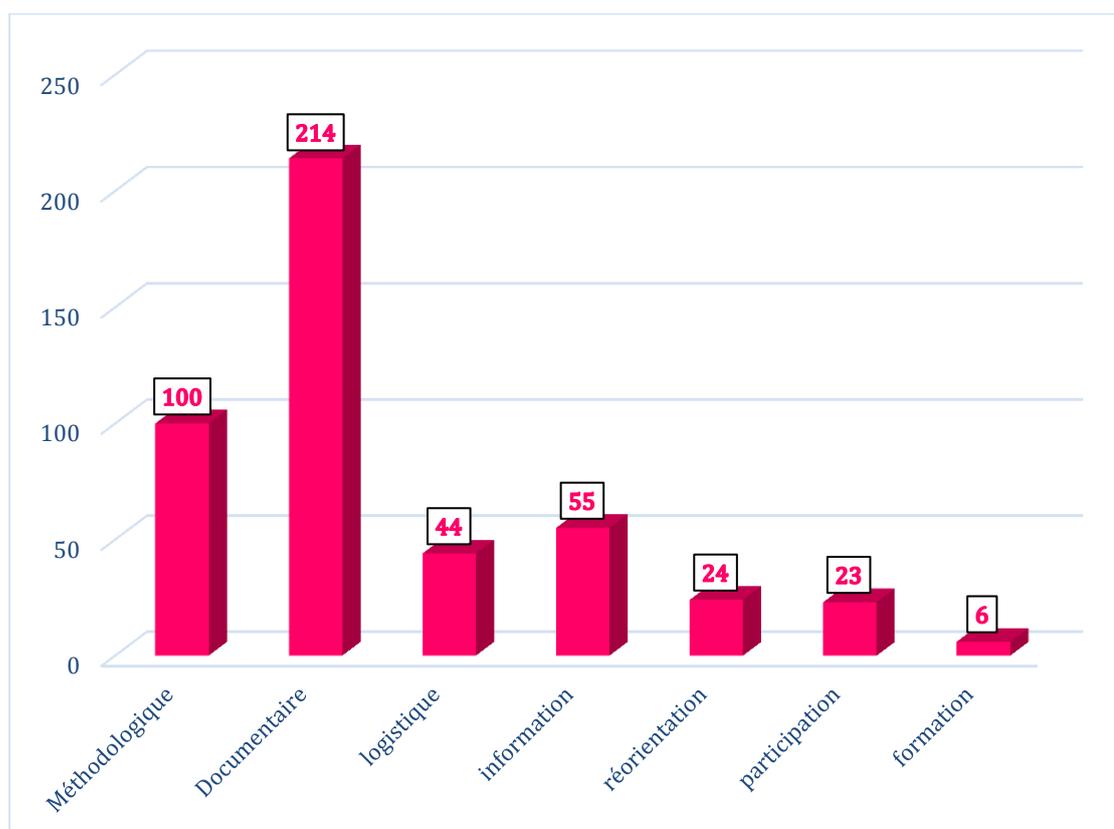
En 2015, le CLPS-Bw a accompagné 340 demandes. Ce nombre est stable par rapport à 2014 (356 demandes). Les demandes 2015 se caractérisent par une augmentation des demandes qui nécessitent un accompagnement à plus long terme. A côté des demandes « méthodologiques », les professionnels font appel au CLPS-Bw pour trouver des outils qui vont les aider à réfléchir leurs projets en équipe.

En 2015, le CLPS-Bw a été davantage sollicité pour des demandes qui touchent l'ensemble du territoire brabançon.

Voici le détail du bilan des demandes.

#### 1.1.2.1. Type de demandes formulées au CLPS

**Graphique 1** : Type de demandes formulées au CLPS-Bw, 2015



La majorité des demandes adressées au CLPS-Bw sont d'ordre documentaire c'est-à-dire qui nécessite un soutien documentaire avec prêt d'outils. Près d'une demande sur trois concerne un accompagnement méthodologique (29 %). Les demandes sont souvent mixtes : méthodologique et

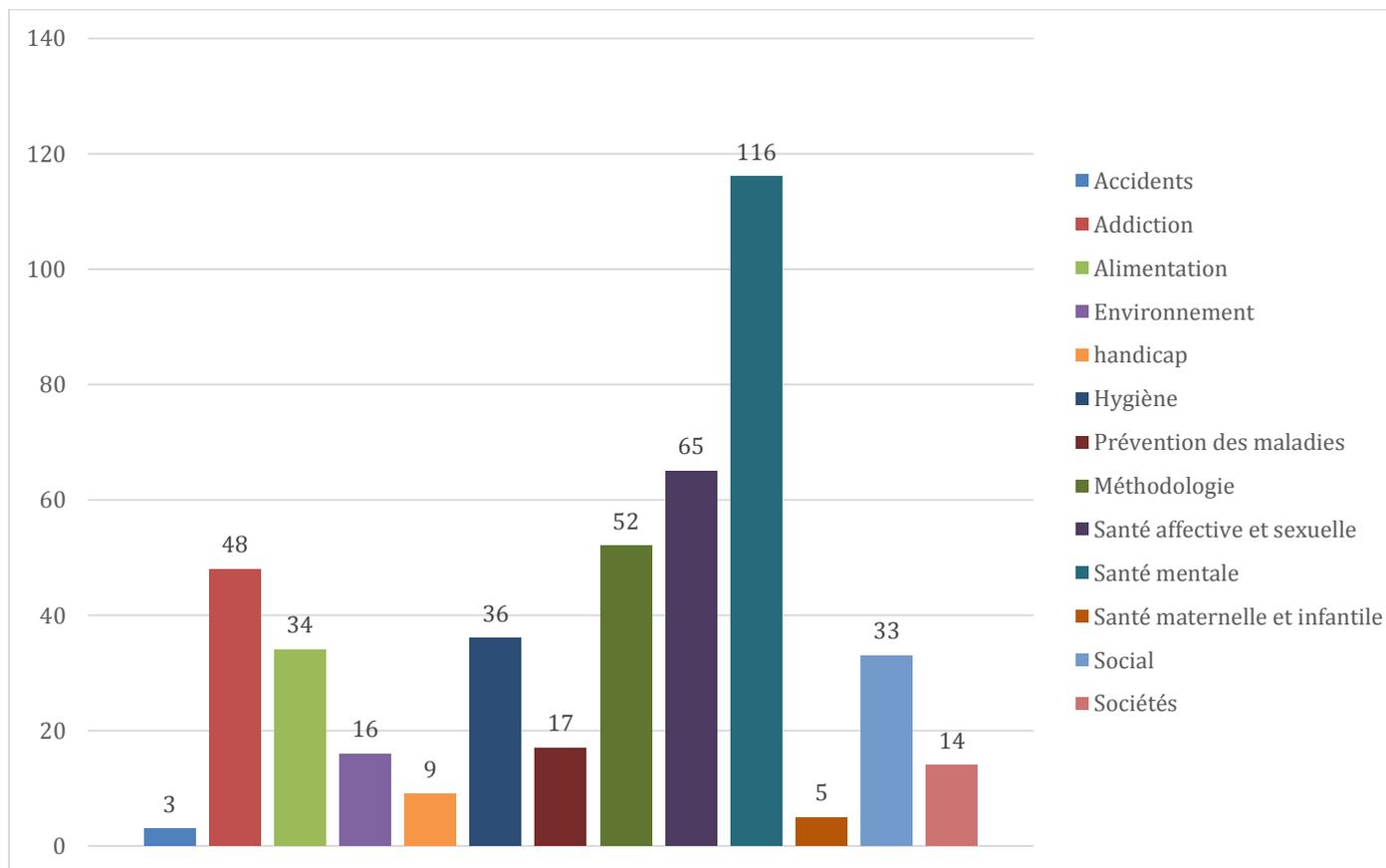
documentaire, documentaire et logistique. Certaines demandes ont été initiées en 2014 et se sont poursuivies en 2015. D'autres sont toujours en cours en 2016.

Les demandes d'information peuvent concerner des informations dont le CLPS-Bw dispose ; d'autres, au contraire demandent des recherches particulières. Les demandes de réorientation sont soit des demandes provenant d'un professionnel installé sur un autre territoire, soit des demandes qui ne concernent pas l'offre de service du CLPS-Bw.

Au cours des années, la demande méthodologique évolue également souvent vers des participations où le CLPS-Bw est amené à animer des équipes ou groupes de travail pour réfléchir les objectifs, actions, valeurs,... qui sous-tendent les interventions.

### 1.1.2.2. Les demandes formulées par thématique

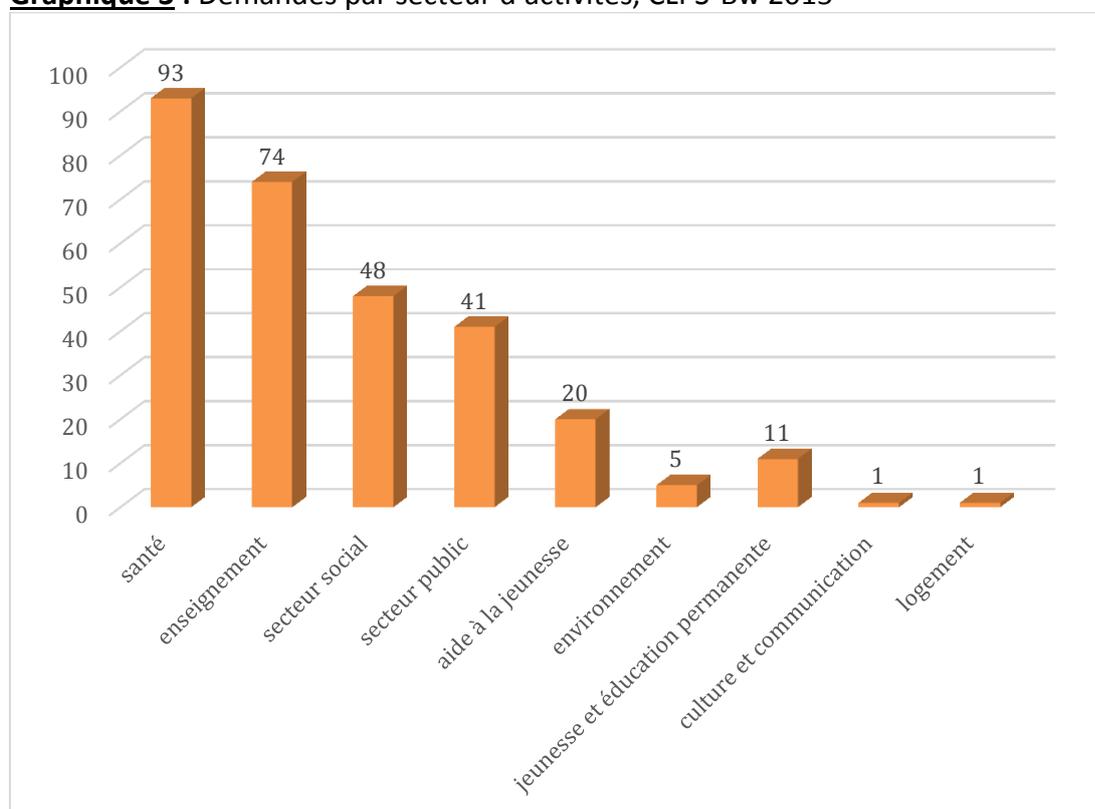
**Graphique 2** : Demandes formulées par thématique, CLPS-Bw 2015



Les demandes formulées au CLPS-Bw sont souvent multithèmes, à l'image d'une approche globale de la santé. Si l'on cherche toutefois à repérer les thèmes les plus demandés en 2015, c'est d'abord la thématique « **santé mentale** » (34 %), suivie des thématiques « vie affective et sexuelle » (19 %), « méthodologie » (15%), « addiction » (14 %) et hygiène (11 %). Les demandes « vie affective et sexuelle » ont probablement connu une augmentation en raison de la nouvelle mission de point d'appui EVRAS confiée au CLPS (14 % en 2013, 17 % en 2014). Les thèmes « méthodologie » et « social » sont en progression par rapport à 2014. Comme en 2014, plus d'une demande sur trois concerne la santé mentale. La santé mentale reprend des projets liés au développement des **compétences psychosociales** (estime de soi, confiance, construction de soi, etc.) mais aussi la prévention du harcèlement à l'école.

### 1.1.2.3. Les demandes formulées par secteur d'activités

**Graphique 3** : Demandes par secteur d'activités, CLPS-Bw 2015



Les secteurs d'activités « **santé** » (27 %) et « **enseignement** » (21 %) restent les secteurs qui ont fait le plus appel au CLPS-Bw en 2015, largement représentés par les équipes PMS (assimilés au secteur de l'enseignement) et les écoles et PSE (assimilés au secteur de la santé).

Les demandes provenant des secteurs « social », « public », et « aide à la jeunesse » arrivent ensuite. Les demandes du secteur « jeunesse et éducation permanente » sont en progression.

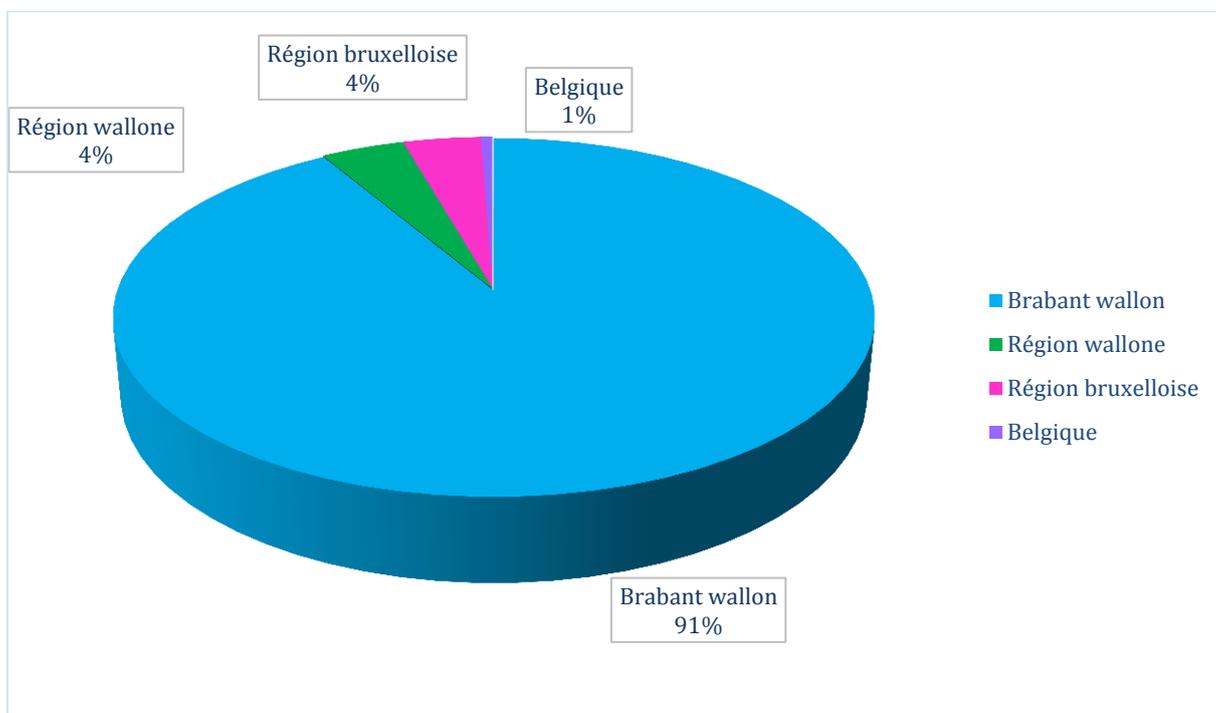
### 1.1.2.4. Répartition des demandes par types d'institution

**Tableau 2** : Répartition des demandes par types d'institution, CLPS-Bw 2015

Service pms/pse	71
Administration publique (communes, CPAS, PCS, province, etc.)	54
Santé (centre, mutualité, service communautaire, CLPS, hôpital, etc.)	53
Service d'aide à la jeunesse (AMO, maison de jeunes, etc.)	26
Planning familial	28
Ecole (école, université, associations de parents, formation en cours de carrière)	37
Secteur social (association...)	36
Personnes privées	9
Maison médicale	6
Enfance (milieu accueil, consultation ONE...)	11
Secteur environnemental (association...)	5

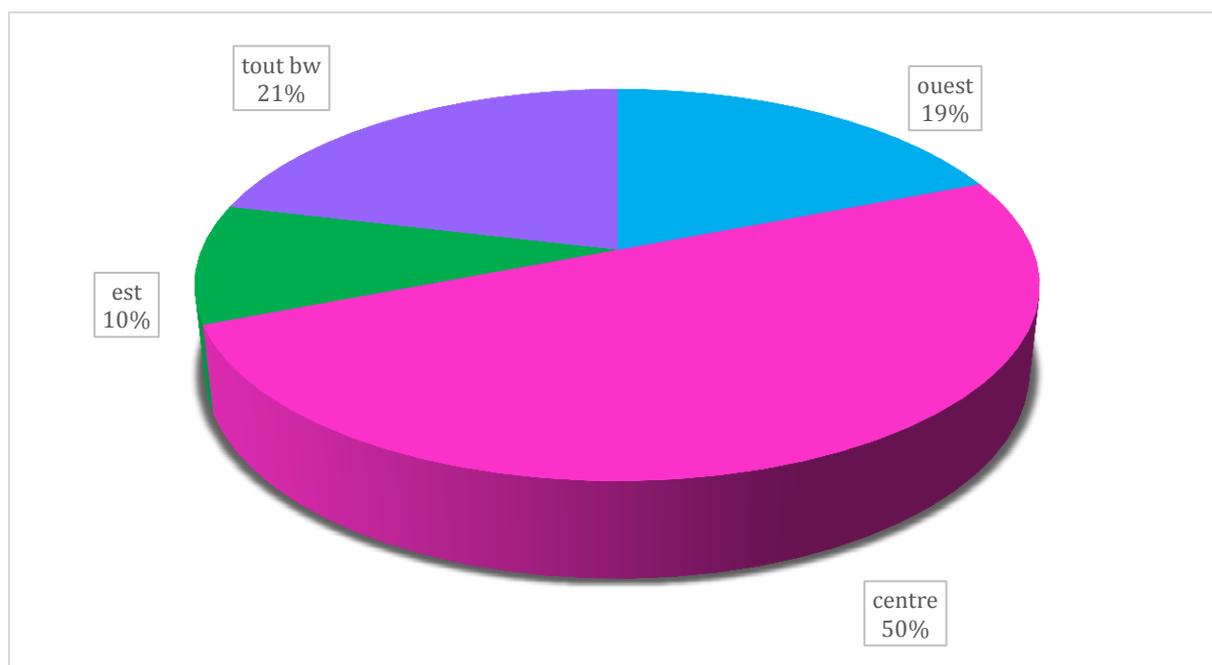
### 1.1.2.5. Répartition géographique des demandes

**Graphique 4** : Répartition des demandes par secteur géographique, CLPS-Bw 2015



La majorité des demandes concernent le Brabant wallon (91 %). Dû à sa position géographique le CLPS-Bw est également sollicité par des professionnels issus du territoire wallon et bruxellois. Ces demandes, si elles ne couvrent pas le Brabant wallon sont réorientées.

**Graphique 5** : Répartition des demandes au sein du Brabant wallon, CLPS-Bw 2015



Près de la moitié des demandes sont formulées par des professionnels venant du centre de la province. La concentration d'institutions au centre en est certainement une des raisons. S'ajoutent à cela la position centrale du CLPS-Bw à Wavre, ainsi que la difficulté de déplacement d'Est en Ouest de la province.

La région Est de la province ne représente que 10% des demandes et l'Ouest 19%.

Le nombre de demandes concernant l'ensemble du territoire est en hausse (ex : des demandes concernant toutes les TMS du Brabant wallon ou des demandes d'organismes couvrant toute la province).

### 1.1.3. Les outils du centre de documentation

#### 1.1.3.1. Les acquisitions

La sélection des nouveaux outils au centre de documentation se réalise en fonction des besoins et des demandes tant des professionnels qui s'adressent au CLPS-Bw, que des chargés de projet qui repèrent des problématiques émergentes, de nouveaux questionnements, des approches méthodologiques innovantes ou qui manquent de ressources spécifiques dans le cadre de certains accompagnements.

En 2015, les acquisitions concernent **l'EVRAS** (plus spécifiquement Handicap et Evras); **le handicap; le vieillissement, le harcèlement et les nouvelles technologies.**

La thématique de la **santé mentale** qui concerne le plus grand nombre de demandes (Cfr. Graphique 2) est également continuellement enrichie de nouveaux outils.

#### 1.1.3.2. Amélioration de l'accessibilité de certains outils

Ce travail permet de valoriser des ressources en travaillant **leur simplification, leur forme, leur présentation, mais aussi en mettant en exergue les éléments clés ou des aspects spécifiques de promotion de la santé**

Il peut, par exemple, s'agir d'adapter un outil pour un public spécifique ou une autre tranche d'âge que celle prévue initialement par le concepteur. Ou encore de rendre plus 'pratico-pratique' un outil plus théorique.

Ces améliorations se font généralement en lien avec un travail d'accompagnement, l'organisation d'une formation ou d'un temps de rencontre.

Les thématiques pour lesquelles le CLPS-Bw a développé ces nouveaux outils sont : la méthodologie, la santé mentale et les addictions (les nouvelles technologies).

Certaines de ces nouvelles productions ont également été déclinées en des supports durables et en grand format (A1) pour faciliter les animations en grand groupe.

#### **Outils sur les nouvelles technologies d'Action Ciné Média Jeunes**

Suite aux temps de rencontres organisés par le CLPS-Bw à l'automne 2014 sur les nouvelles technologies avec l'asbl Action Ciné Média Jeunes (ACMJ), le CLPS-Bw a souhaité mettre en forme les outils de cette asbl. Un guide pédagogique théorique, ainsi que des fiches d'animation ont été construits en collaboration avec ACMJ.

Une partie des outils proposés dans les fiches ont été mis en forme par les étudiants engagés au mois d'août. Ces outils et le dossier seront finalisés en 2016.

#### 1.1.3.3. Création d'outils

- Dans le cadre de l'accompagnement du Traversier sur les règles et les limites (Cfr.1.1.1.1), le CLPS-Bw poursuit la conception et la réalisation des outils issus de la réflexion du groupe de travail tels que la **Balance décisionnelle**, **l'Arbre à problème**, **un Jeu de cartes « Je punis ou je sanctionne»**, **un Jeu de cartes pour évaluer les comportements ainsi qu'un répertoire reprenant les ressources existantes « Mini-catalogue des outils sur les règles et les limites »**.
- Au printemps 2015, le CLPS-Bw a initié le cycle « Des techniques et outils pour susciter la participation avec votre public, vos collègues, vos partenaires » à l'issue duquel des productions ont été réalisées : **un argumentaire** : " Oser la participation. Des arguments pour les professionnels" ainsi que 2 affiches et un jeu de cartes pour échanger et susciter le débat sur la participation.
- Le CLPS-Bw poursuit un travail de développement d'une **armoire méthodologique interne**, ressource pour les chargés de projets. Cette année, l'enrichissement de l'armoire méthodologique concerne des acquisitions ciblées sur le concept d'intelligence collective et sur les outils participatifs. L'un des constats relevés en équipe est l'augmentation des demandes d'emprunt d'outils méthodologiques utilisés par le CLPS-Bw lors des animations et temps de rencontres. Pour répondre à cette demande, le CLPS-Bw a également développé des fiches pédagogiques (format pdf) à l'usage des professionnels afin de faciliter l'appropriation de ces outils.

#### 1.1.3.4. Formation à l'utilisation d'outils

En vue de favoriser la transmission de certains outils aux professionnels le CLPS-Bw a également participé à plusieurs présentations d'outils :

- **« Faites le mur » et « le Profil dont vous êtes le héros »** : fin 2014, le PAA-Bw a organisé une réunion avec les autres PAA pour échanger sur les outils et activités sur les problématiques autour des nouvelles technologies. Lors de ces échanges, est apparu de certains PAA et documentalistes des CLPS de se former à deux outils de l'Aide en Milieu Ouvert (AMO) TCC Accueil à Anderlecht : **Faites le Mur** et **le Profil dont vous êtes le héros**. Le CLPS-Bw a acquis les outils et organisé cette formation dans ses locaux.
- Des **outils créés par Cultures&Santé** tels que : « l'ImAge », « Francosphère », « Le travail du consommateur » et « Décortiquons-nous ».

#### 1.1.3.5. Mini-portes ouvertes du centre de documentation

Le Centre de documentation fonctionne habituellement sur rendez-vous de manière à orienter au mieux les personnes vers les outils les plus en adéquation avec leurs projets, leurs publics et leurs réalités.

Depuis 2010 des minis-portes ouvertes sont organisées les mercredis de 14h à 16h. Ce moment est l'occasion pour les acteurs du Brabant wallon de **découvrir librement le centre documentaire**. La visite est plus informelle et plus souple que pendant les accompagnements et la guidance documentaire.

Cette année, on constate une fréquentation plus importante de ce temps par des professionnels issus du secteur de l'enseignement, des hautes écoles ainsi que du secteur de l'éducation permanente (bénévoles Alpha).

## **1.2. Soutenir le développement de compétences en rapport avec les besoins et attentes du terrain**

### **1.2.1. Soutenir l'intégration des stratégies de promotion de la santé dans les pratiques quotidiennes**

#### **1.2.1.1. Organisation d'une formation participation à destination des milieux d'accueil**

Depuis avril 2015, le CLPS-Bw développe un cycle « Susciter la participation avec votre public, vos collègues, vos partenaires » (Cfr. 1.2.2.1.). Cette thématique de la participation a interpellé la coordinatrice accueil pour Ottignies-Wavre de l'ONE qui observe et entend lors des nombreux contacts avec **les responsables des milieux d'accueil, les difficultés rencontrées au niveau de la participation des équipes**. Comment concilier la gestion d'équipe avec un processus participatif ? L'ONE a donc fait appel au CLPS-Bw afin de décliner certains ateliers du cycle et les approfondir pour ce public spécifique, de manière à soutenir la participation des équipes dans les milieux d'accueil.

Deux demi-journées ont été proposées aux milieux d'accueil :

- Le 22 septembre, la matinée était centrée sur ce qu'est la participation et les différents niveaux de participation possibles. Après une rapide présentation plus théorique, c'est via l'échange et l'analyse autour des expériences de chacun qu'ont pu se dégager des apports, des difficultés et des conditions nécessaires pour chaque niveau de participation en milieu d'accueil.
- Le 10 novembre, l'approche et la méthodologie des chapeaux de la réflexion d'Edward de Bono ont été présentées puis expérimentées. Des échanges ont ensuite permis de réfléchir à l'utilisation possible de cette méthode dans les réalités de chacun.

Au cours et au terme de ces matinées, certaines références théoriques ou schémas, grilles de lecture ont été mis à disposition.

#### **1.2.1.2. Rencontre et animation avec les travailleurs médico-sociaux (TMS) de l'ONE du Brabant wallon**

Les coordinatrices accompagnement de l'ONE en Brabant wallon coordonnent le travail de 42 Travailleuses Médico-sociales (TMS) à l'Est, au Centre et à l'Ouest de la province.

Tous les 5 ans les TMS doivent rentrer un Projet Santé Parentalité (PSP). La majorité des PSP ont été remis pour fin juin 2015. Sur le terrain, les coordinatrices relèvent différentes difficultés et questionnements dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets:

- Comment établir le lien entre les besoins détectés et les objectifs à atteindre ?
- Comment mobiliser les populations ?
- Comment se mettre en projet ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Les coordinatrices aimeraient que les TMS puissent **mieux connaître le CLPS-Bw** et les services qu'il peut proposer, notamment d'accompagnement au développement de projets et de ressources documentaires, méthodologiques et d'animation.

Deux demi-journées ont été organisées pour rencontrer l'ensemble des TMS du Brabant wallon. Le vendredi 18/9 à La Hulpe, un premier groupe a été rencontré et animé de 9h30 à 12h00 et un second groupe de 13h30 à 16h00.

Le CLPS-Bw a présenté la promotion de la santé et son service et plus particulièrement comment chacun peut y faire appel. Au-delà de cette présentation, le CLPS-Bw a proposé une animation sur un thème qui les préoccupe : la mobilisation des personnes. Des échanges d'expériences de participation ont été animés en s'inspirant de la méthode des chapeaux de la réflexion de De Bono. Au départ des expériences, les difficultés et apports ont été repérés ensemble, ainsi que des nouvelles pistes et idées de mobilisation des parents et des familles.

#### 1.2.1.3. Formations pour soutenir les professionnels de l'ISBW

Depuis 2013, l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) fait appel au CLPS-Bw pour participer à ses journées de formation du mois d'août pour ses animateurs accueil temps libres. Préalablement à l'organisation de la formation 2015 destinés aux animateurs ATL, les outils ont été présentés aux coordinateurs de ces animateurs, afin de leur permettre d'assurer le suivi et de donner une continuité à ces journées.

Le CLPS-Bw a animé les 26 et 27/8 deux groupes d'animateurs Accueil Temps Libre (ATL) autour du thème « **la participation des enfants de 9 à 12 ans** ». Ce module avait déjà été construit pour les journées 2014 en concertation avec l'ISBW. Le CLPS-Bw a construit sa journée en trois temps : "Se connaître", "Donner la parole" et "Construire et décider ensemble".

L'ISBW a également fait appel au CLPS-Bw afin d'organiser une journée de formation à l'attention des coordinateurs, chefs de service... autour de **la participation des adultes** lors de réunions, formations...

Pour préparer ce temps de rencontre, un questionnaire a été envoyé à tous les participants pour recueillir leurs attentes. La journée a été construite sur base de ces attentes. Les thèmes de la journée ont été : la participation, des outils et méthodes participatives (présentés ou expérimentés) et la posture professionnelle qui permet de soutenir la participation. Cette journée a eu lieu le 24/11

#### 1.2.1.4. Animation sur les Inégalités Sociales de Santé à une commission PCS de Chaumont-Gistoux

Depuis 2010, le CLPS-Bw participe régulièrement aux commissions du Plan de Cohésion Sociale (PCS) de Chaumont-Gistoux. Le 26 février, le PCS a invité le CLPS-Bw à réaliser, lors de l'une de ces commissions, une **présentation autour de la problématique des inégalités sociales de santé suivie d'une animation**. Des échanges ont eu lieu en sous-groupes, autour des pratiques de chacun pour toucher les publics plus distants.

#### 1.2.1.5. Formation à l'outil Kottabos 2

En 2009, le CLPS-Bw a acquis l'outil « Kottabos » qui permet d'aborder les problématiques d'alcool. L'outil étant particulièrement complexe, le PAA-BW a organisé des formations à l'utilisation de celui-ci en collaboration avec l'ANPAA59, concepteur de l'outil. Tous les acteurs n'ayant pas pu participer

aux formations kottabos 1, le PAA-Bw propose depuis 2010, à la demande, des temps de formation allégés à cet outil.

En 2015, deux formations ont été proposées pour un service de réinsertion de jeunes en Institution Publique de Protection de la Jeunesse et un service de prévention communal, les 18/8 et 12/9.

Ces formations visent principalement à **familiariser les acteurs avec l'outil et à transmettre les contenus de chaque module** pour qu'ils soient à même de l'exploiter avec leur public.

#### 1.2.1.6. Présentation sur les Inégalités Sociales de Santé en Brabant wallon au comité subrégional ONE

Suite à une présentation-animation autour de la question des inégalités sociales de santé (ISS) lors de la Commission du Plan de Cohésion Sociale de Chaumont-Gistoux (Cfr. 1.2.1.4) à laquelle un de ses membres a assisté, un sous-comité du comité subrégional de l'ONE a demandé au CLPS-Bw de venir faire **un exposé sur les ISS en Brabant wallon**. Ce sous-comité donne des avis sur les nouveaux milieux d'accueil et sur les projets en lien avec la petite enfance et souhaite intégrer la préoccupation des inégalités sociales de santé en Brabant wallon à ses réflexions.

Cette rencontre a eu lieu le 23 novembre 2015. Le CLPS\_BW a fait une présentation de la problématique des inégalités sociales de santé en général, et en Brabant wallon en particulier. Les références de divers documents ou bases de données ont été envoyées au groupe.

#### 1.2.1.7. Formation des éco-conseillers

Pour la cinquième année consécutive, et à la demande de l'Institut d'Eco-Conseil, le CLPS-Bw est intervenu, avec le CLPS de Namur, dans le cadre de la formation des éco-conseillers lors d'une journée, intégrée dans le module « Démarches préventives et Education relative à l'Environnement ».

Comme en 2012, 2013 et 2014, le CLPS-Bw et le CLPS de Namur ont proposé une journée avec des moments en sous-groupes, afin de permettre plus d'expérimentation d'outils et d'interactivité.

Au cours de cette journée interactive intitulée « La santé, c'est aussi... Approche globale et participative de la santé », les CLPS-Bw et de Namur ont voulu :

- Faire appréhender la vision globale de la santé, des déterminants de la santé, et la participation
- Echanger autour de ces différents concepts au-travers de projets concrets, via la méthodologie du World café
- Présenter la problématique des inégalités sociales de santé et échanger autour de la prise en compte de cet aspect dans la pratique professionnelle des éco-conseillers
- Mettre en évidence les liens existants et possibles entre le secteur de la promotion de la santé et le travail des éco-conseillers
- Faire découvrir différents outils et techniques pouvant soutenir les éco-conseillers dans leurs pratiques
- Faire connaître l'offre de services des CLPS.

La journée a eu lieu le 10 septembre 2015. Une vingtaine d'éco-conseillers en formation étaient présents, et particulièrement intéressés par cette approche 'concrète'.

Dans le cadre de leurs missions, les CLPS ont régulièrement l'occasion de rencontrer – travailler avec les éco-conseillers. Les méthodologies de travail développées par ceux-ci, notamment dans le cadre

de la mise en place des Agendas 21, sont proches de celles de la promotion de la santé (participation, intersectorialité...). La participation à la formation des éco-conseillers permet **de rendre visible ces ponts entre les deux secteurs, et d'amorcer certaines collaborations.**

#### 1.2.1.8. Formation des Plans de Cohésion sociale en Wallonie

Depuis 2012, la Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale de la Région wallonne (DICS) et les 9 CLPS wallons collaborent et proposent ensemble des temps de formation aux équipes des Plans de Cohésion Sociale (PCS).

Dans ce cadre, une formation en trois journées 'La mobilisation citoyenne dans tous ses états' a été pensée et construite par la DICS et les CLPS avec le soutien de Periferia.

Les deux premières journées ont eu lieu aux premier et second semestres 2014 en trois lieux : Manage, Jambes et Seraing. Elles ont permis des échanges entre PCS, une présentation d'expériences et une conceptualisation par l'asbl Periferia via une grille d'analyse des démarches de participation. Periferia s'est inspirée de ces journées pour réaliser une publication : « Mettre en place et transmettre des démarches de participation. Parcours libre autour des «bonnes» questions à se poser » téléchargeable sur [http://www.periferia.be/images/Educationpermanente/EP2014/150625\\_pub2014\\_questionnaire\\_clps\\_site.pdf](http://www.periferia.be/images/Educationpermanente/EP2014/150625_pub2014_questionnaire_clps_site.pdf) et diffusées auprès des PCS en 2015.

La troisième et dernière journée de ce cycle a eu lieu en avril 2015. Elle a été organisée à Jambes, trois fois, selon la taille des plans de cohésion sociale.

Des expériences de PCS de tailles variées ont été présentées et suivies d'échanges autour de trois questions:

- Comment sortir de l'entre-soi (du public-cible) et travailler la connexion entre les différents publics ? Comment éviter de mettre des gens dans des cases et entre pairs ?
- Quel(s) sens donner à la participation citoyenne ? Selon les différents publics ? Pourquoi faire participer les citoyens ?
- Où retrouver la dimension politique ? Quels rapports aux élus politiques et aux politiques publiques ?

Plus de cent personnes étaient présentes à au moins l'une de ces journées (dont 7 du Brabant wallon), certaines s'étant inscrites à deux voire trois journées, puisque les expériences présentées étaient différentes. Les personnes présentes étaient essentiellement chefs de projets ou membres des équipes PCS, mais certaines étaient également partenaires d'un PCS ou élu politique.

L'évaluation de ces journées a permis de dresser des **perspectives de formation et rencontres à l'attention des plans de cohésion sociale.**

L'ensemble du cycle donnera lieu à une publication par l'asbl Periferia, faisant le lien entre la démarche participative et les productions des trois journées.

#### 1.2.1.9. Participation au congrès inter-réseaux des directions des CPMS

Les 25, 26 et 27 mars, le conseil supérieur des Centres Psycho Médico Sociaux (CPMS) a organisé son trisannuel congrès inter-réseaux à destination des directions des CPMS de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles intitulé : « Tous complices ? Quel sens donner à nos pratiques face aux inégalités sociales ? »

Le groupe de travail chargé de la mise en place de ce réseau a fait appel à l'Inter-CLPS pour demander le **soutien des CLPS dans l'animation des différents moments d'ateliers de ce congrès.** En

concertation avec le groupe de travail et entre CLPS, les CLPS ont réfléchi, construit les différentes techniques d'animation des ateliers puis les ont animé. Des fiches outils avec les techniques utilisées ont été mises à la disposition des participants. Les CLPS ont participé à la réunion d'évaluation du congrès. De nombreux directeurs des équipes PMS du Brabant wallon étaient présents à ce congrès. Des suites possibles ont été envisagées par territoire.

### 1.2.2. Organiser des temps de rencontre formatifs

Pour chaque temps de rencontre organisé par le CLPS-Bw, l'annexe 2 reprend la typologie des participants. Cette typologie montre la variété des secteurs d'activité présents dans les formations organisées par le CLPS-Bw.

#### 1.2.2.1. Cycle sur la participation : module 1 et 2

Lors des temps de rencontres et des différents accompagnements au développement de projets, le CLPS-Bw observe une grande variété de conceptions de la participation et de démarches concrètes sur le terrain. Certains aimeraient en savoir plus. D'autres voudraient intégrer la participation dans leurs pratiques et se demandent comment s'y prendre. D'autres encore mettent en œuvre la participation avec leurs publics et expriment un besoin de techniques et d'outils d'animation. Etant donné l'importance de la participation dans les projets de promotion de la santé, le CLPS-Bw a cherché à répondre à ces besoins divers.

Au printemps 2015, un cycle « **Des techniques et outils pour susciter la participation avec votre public, vos collègues, vos partenaires** » a été lancé. Les objectifs visés sont de :

- Donner envie de travailler de façon participative
- Expérimenter des méthodes et outils
- Echanger sur les expériences entre acteurs de secteurs différents.

Il s'adresse à tout professionnel qui souhaite développer une action collective et participative avec son public ou ses collègues ou partenaires.

Le programme s'étale sur plusieurs années.

Six thèmes sont proposés – chacun faisant l'objet d'un atelier spécifique:

- Travailler de manière participative : pourquoi et pour quoi ?
- Instaurer un climat de confiance et de convivialité, favorable à la participation
- Récolter et débattre des représentations dans un groupe
- Analyser avec un groupe les problèmes qu'il rencontre
- Favoriser les idées et la créativité dans un groupe
- Choisir et décider ensemble

Les deux premiers ateliers ont eu lieu en 2015 et ont rencontré beaucoup d'intérêt et de participation.

1. L'atelier « **Travailler de manière participative : pourquoi et pour quoi** » a été organisé à trois reprises : le 1er avril, 27 avril et 7 mai 2015 de 9h30 à 12h30.

Les objectifs de cet atelier étaient :

- Identifier les atouts et les freins que représente la participation des publics ;
- Définir différents niveaux de participation et ce, afin d'être plus conscient de quel niveau de participation est visé dans tel projet ou telle étape d'un projet ;

- Développer ensemble un argumentaire en faveur de la participation pour soutenir les professionnels dans leurs démarches auprès de leurs partenaires et instances hiérarchiques.

Lors de ce premier cycle, une soixantaine de professionnels de divers secteurs ont participé. A la suite de ce premier atelier, des productions (un livret présenté au point 3.1.1. ; deux affiches et un petit jeu de cartes pour échanger et mettre en débat ces arguments) ont été réalisées, reprenant les échanges sur tous les atouts et arguments en faveur de la participation mais aussi sur les difficultés et résistances que suscite la participation. Pour chacune de ces difficultés ou résistances, des leviers sont proposés sous formes de pistes de réponse ou d'action.

2. L'atelier « **Instaurer un climat de confiance et de convivialité, favorable à la participation** » a été organisé à quatre reprises : les 17 et 18 novembre 2015 et les 20 et 21 janvier 2016 de 9h30 à 12h30.

Les objectifs de cet atelier étaient :

- Installer un cadre de confiance dans un groupe
- Découvrir et expérimenter des outils pour faire connaissance, favoriser la cohésion et le bien-être du groupe
- Réfléchir à un positionnement de professionnel qui favorise la participation.

De nombreux outils et ressources du Centre de documentation ont été présentés et certains ont été expérimentés en groupe. Une production-synthèse des échanges sur les besoins des participants pour se sentir en confiance pour participer et sur la posture de l'animateur pour répondre à ces besoins sera réalisée et diffusée en 2016.

#### 1.2.2.2. Temps de (re)découverte autour de Projets Partagés

Dans un objectif de communication et de visibilité de ses services, le CLPS-Bw a construit un temps de midi de présentation et de (re)découverte de sa base de données de projets « Projets Partagés ». Ce temps de rencontre avait pour objet de **promouvoir la base de données de projets, d'encourager les acteurs à l'enrichir d'expériences et à l'utiliser pour s'inspirer des projets qui y sont présentés**. Pour ce faire, le CLPS-Bw a facilité le processus d'ajout de nouveau projet dans la base.

Ce temps de rencontres a eu lieu le 17/9. Les participants se sont montrés intéressés par la base de données pour la consulter. L'encodage de nouveaux projets reste difficile sans l'aide à la rédaction du CLPS-Bw.

#### 1.2.2.3. Deux temps de rencontres autour de l'amélioration du climat scolaire et la prévention du harcèlement

Le CLPS-Bw a organisé deux temps rencontres autour de ce projet. Le premier destiné aux professionnels qui interviennent en secondaire, le second pour les professionnels qui interviennent en maternelle et primaire.

##### - **Matinée d'échanges pour les écoles secondaires**

Les professionnels travaillant dans l'enseignement secondaire étaient parfois en décalage avec les contenus proposés par l'Université de Mons - qui s'adressent principalement au primaire. Le temps de rencontre organisé le 19 mars visait en priorité les 5 écoles pilotes du secondaire et leurs partenaires mais était également ouvert aux écoles qui souhaitaient connaître voire développer le projet. Le CLPS-Bw a pris un contact préalable avec les 5 écoles pilotes pour mieux cerner leurs

difficultés et questionnements. Ces derniers ont été préalablement relayés à l'Université de Mons pour préparer la rencontre.

Les participants ont souligné la nécessité de ces temps de rencontres pour confronter leurs difficultés avec l'Université de Mons à l'initiative du projet. Ce temps de rencontres a également permis à chaque école de connaître l'état des projets initiés par les autres. De par son expérience dans des écoles secondaires depuis 2014, l'Université de Mons a apporté de nouvelles balises.

- **Matinée d'échanges entre porteurs de projets dans les écoles maternelles et primaires"**

Lors du temps de rencontres consacrés aux écoles secondaires, l'Université de Mons a apporté de nouveaux contenus et balises concernant leur recherche-action, le CLPS-Bw a jugé opportun de proposer un temps de rencontres, le 28 août, pour l'enseignement maternel et le primaire afin que ces contenus puissent également être partagés.

Les écoles pilotes (20) et non pilotes étaient invitées à ce temps de rencontres. Préalablement à la rencontre, le CLPS-Bw a contacté toute les écoles pilotes pour répondre à un questionnaire électronique logé sur le site du CLPS-Bw, afin de mesurer l'avancement du projet dans chaque école. Ce questionnaire a servi au recrutement d'écoles pour participer à une évaluation du projet menée par l'UCL de septembre 2015 à juin 2016.

Le temps de rencontres a permis de faire état des nouvelles pratiques et balises mises en place dans le cadre du projet. Les participants se sont montrés intéressés par ces contenus. Le nombre élevé de participants n'a pas permis d'aller très loin dans les difficultés de chacun mais les participants souhaitent poursuivre ces temps d'échanges.

#### 1.2.2.4. Temps EVRAS et handicap mental

Dans le cadre des différents accompagnements et temps de rencontre autour de l'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle (EVRAS) est apparue la nécessité d'une **approche particulière pour les professionnels travaillant avec des personnes présentant un handicap mental**. Afin de donner suite à des demandes ou besoins ressentis par ces acteurs, le CLPS-Bw a organisé, en collaboration avec le centre «Handicap&Santé» de l'asbl ARAPH trois temps de rencontre :

- **Une journée de formation**, réalisée autour de l'EVRAS auprès des personnes présentant un handicap mental.

Cette journée s'adressait à tout professionnel travaillant auprès de personnes présentant un handicap et particulièrement une déficience intellectuelle.

La journée a permis de rappeler les spécificités de l'EVRAS pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, et de réfléchir aux modalités de mise en place d'animations Vie Affective et Sexuelle dans une école ou une institution. Elle a également permis de découvrir ensemble différents outils et sites abordant les questions relatives à la vie affective et sexuelle des personnes présentant un handicap mental.

- **Deux demi-journées d'échanges de pratiques** sur le thème de l'EVRAS auprès des personnes présentant un handicap mental.

Ces matinées donnaient suite à la journée de formation. L'objectif était d'échanger sur les pratiques, projets, outils sur la thématique de la vie affective, relationnelle et sexuelle auprès de ces publics particuliers, pour s'inspirer les uns les autres. Afin de garantir un climat d'échanges, ces matinées ont été limitées à des groupes de taille restreinte.

#### 1.2.2.5. Temps autour du dispositif cellule EVRAS

La mise en place de la généralisation de l'EVRAS dans les écoles pose de nombreuses questions aux professionnels. Afin de réfléchir à la manière d'implémenter l'EVRAS dans les écoles et/ou dans le projet d'établissement, une matinée d'échanges a été organisée le 13 mars.

Elle a permis :

- une présentation du **dispositif des cellules EVRAS**, par Catherine Vanesse de la Fédération laïque des centres de planning familial, puis
- des échanges sur les **avantages et difficultés** liés à ce dispositif, sur les freins et facilitateurs à l'implémentation de l'EVRAS dans les écoles et les possibilités pour les équipes de mettre en place des dispositifs de ce type dans les écoles.

La majorité des plannings et CPMS du Brabant wallon y étaient donc représentés. Le succès de cette rencontre témoigne de l'importance pour les professionnels de s'informer et d'échanger autour de l'implémentation de l'EVRAS dans les écoles. Plusieurs pistes en ont émergé. En particulier, celle de renforcer **les collaborations et conventions entre acteurs intervenant dans l'école**. Une rencontre sera organisée par le CLPS-Bw en 2016 afin d'y donner suite.

#### 1.2.2.6. Temps de rencontres autour du Label Quality Night en Brabant wallon

Suite au travail d'enquête réalisé sur les festivals en Brabant wallon en 2013 et 2014, Modus Vivendi a fait appel au CLPS-Bw pour implanter le label Quality Nights en Brabant wallon.

Ce label créé par Modus propose aux lieux festifs de remplir **six critères de réduction des risques** (personnel sensibilisé, mise à disposition de bouchons d'oreille, d'eau gratuite, de préservatifs, de brochures santé et alertes précoces sur l'apparition de drogues dangereuses). Il se décline pour les boîtes de nuit, les bars et les festivals. Une matinée a été organisée le 24 février en vue d'évaluer l'intérêt des professionnels du Brabant wallon pour mettre en place le dispositif.

Les participants se sont montrés intéressés par le label et souhaiteraient que celui-ci soit implanté en Brabant wallon. Cependant, contrairement aux autres provinces, il n'existe pas d'opérateur « prévention des assuétudes » qui travaille sur l'ensemble du Brabant wallon. Les acteurs intéressés par le label travaillent sur une commune voir deux ou trois et souhaiteraient l'aide de Modus sur ce territoire délimité.

Suite à ce temps de rencontres le PAA-Bw a répondu à des demandes pour discuter de **la faisabilité et de la mise en œuvre du label dans l'ouest du Brabant wallon**, la zone qui avait été initialement suggérée comme la plus pertinente pour implanter le projet. Ces projets sont encore en développement en 2016.

#### 1.2.2.7. Cycle de Conférence : Enfants, Adolescents et Ecrans : des repères pour les professionnels.

Les conférences font suite aux ateliers mis en place en 2014 avec l'asbl Action Ciné Média Jeunes sur les nouvelles technologies. Lors de ces ateliers, le PAA-Bw a identifié qu'à côté des outils, les professionnels avaient besoin de contenus plus théoriques pour nourrir leur réflexion sur les usages problématiques des nouvelles technologies. Notamment, de replacer ceux-ci dans une dimension sociétale et de mieux comprendre l'évolution du jeune et de ses besoins aujourd'hui (on parle

souvent de fossé générationnel dans les usages des nouvelles technologies), sa relation aux écrans mais aussi au monde.

Le cycle visait à :

- mieux connaître l'influence des technologies de l'information sur l'enfant et l'adolescent;
- comprendre les besoins des enfants et des jeunes derrière les usages des technologies de l'information ;
- avoir des repères concrets à mettre en place pour aider, l'enfant, l'adolescent à apprivoiser les écrans ;
- réinstaurer le dialogue entre adultes, enfants et adolescents autour des écrans.

Les conférences ont fait l'objet de mailings à destination des écoles, des communes, des AMO, des pédiatres. Des affiches et les livres des orateurs ont été diffusés lors des conférences et le CLPS-Bw mettait à disposition des outils en consultation sur un stand.

#### **Les Conférences :**

##### **1- Enfants et adolescents en mutation - le 28 octobre**

**Intervenant :** Jean-Paul Gaillard, psychanalyste et systémicien français.

Au travers de son exposé, Jean-Paul Gaillard a développé son concept de jeune/enfant « mutant » et son rapport à l'adulte, à l'autorité et à la société en proposant des pistes pour mieux comprendre et renouer le contact et le dialogue avec ces enfants et adolescents.

##### **2- Apprivoiser les écrans et grandir- le 1<sup>er</sup> décembre**

**Intervenant :** Serge Tisseron, psychiatre et docteur en psychologie.

Serge Tisseron aborde le concept de « culture du livre » et de « culture de l'écran », deux manières de s'approprier des compétences qui sont complémentaires. Il a également introduit les repères « 3-6-9-12 ». Il décrit ces moments qui correspondent aux âges des enfants comme des repères dans la gestion des écrans sur base des besoins des enfants. Ses repères indiquent quand et comment introduire et gérer les écrans pour un meilleur usage.

Les deux conférences comportaient un exposé de l'orateur et des questions-réponses. Une pause-café était prévue à mi-parcours pour permettre aux participants de découvrir les livres des auteurs, les outils du CLPS-Bw et d'échanger entre eux sur l'exposé.

#### 1.2.2.8. Temps outil : la qualité de l'air dans les écoles

Le 9 mars a eu lieu une matinée autour de la qualité de l'air intérieur à l'école, proposée par l'asbl Hypothèse et Espace Environnement, en collaboration avec le CLPS-Bw.

Ce temps de rencontre s'adressait aux directeurs d'école, acteurs de promotion de la santé à l'école, parents, échevins de l'éducation, animateurs d'éducation à l'environnement ou à la santé soucieux de la qualité de l'air intérieur dans les classes et désireux de développer un projet pédagogique sur ce sujet.

La première partie de la matinée, animée par l'asbl Espace Environnement, a permis de mieux **s'informer sur la qualité de l'air à l'école et ses impacts sur la santé des écoliers.**

La seconde partie a permis de découvrir l'**outil pédagogique « Abcd'Air »**, créé par l'ASBL Hypothèse, qui permet de travailler la thématique de l'air et de sa qualité à l'école fondamentale en lien avec les socles de compétences.

#### 1.2.2.9. Atelier outil sur les 6 chapeaux de la réflexion de De Bono

Dans le cadre du cycle « Des techniques et outils pour susciter la participation », le CLPS-Bw avait brièvement présenté lors du premier atelier (avril et mai 2015) l'outil des 6 Chapeaux de la réflexion. Cet outil avait rencontré de l'intérêt et de la curiosité.

Le CLPS-Bw a organisé un temps d'atelier-outil spécifique pour mieux le découvrir et l'expérimenter.

Cet outil et méthode de réflexion ont été créés par Edward de Bono, psychologue anglais. Il a inventé de nombreuses méthodes de créativité et a développé la notion de pensée latérale. Les 6 chapeaux symbolisent 6 modes de pensée pour aborder un problème, une question, un projet. De Bono invite à ne faire qu'une seule chose à la fois, à séquencer la réflexion en l'abordant par 6 angles, 6 chapeaux, 6 modes de pensée spécifique, que l'on aborde successivement. **Cette méthode d'intelligence collective permet une réflexion commune plus productive**, plus efficace dans un climat de collaboration.

Un atelier outil a été organisé le 3 décembre pour présenter l'approche et la méthodologie, expérimenter l'outil et échanger sur les possibilités pour chacun de l'utiliser dans sa réalité professionnelle. Pour répondre aux nombreuses demandes, d'autres ateliers seront organisés en 2016 sur cet outil.

#### 1.2.2.10. Formation sur la gestion de la diversité culturelle

En janvier 2015, le Centre Régional d'Intégration du Brabant wallon (CRIBW) s'est adressé au CLPS-Bw avec une demande de travailler ensemble sur le thème de la diversité culturelle. Le CRIBW demandait la collaboration du CLPS-Bw pour aborder un public de soignants et intervenants dans le domaine de la santé et des aînés, avec qui il était relativement peu en relation.

Les soignants et intervenants sont régulièrement confrontés à la diversité culturelle dans le cadre de leur activité professionnelle. Les patients viennent d'horizons sociaux et culturels variés. Le sens qu'ils donnent à la maladie ou au bien-être peut être très différent de la logique qui est celle du professionnel. Des codes culturels différents peuvent constituer un obstacle ou un frein à la communication et être source d'incompréhensions ou de tensions. Ces « décalages » culturels se vivent aussi quand ce sont les professionnels qui sont d'une autre culture.

Pour aborder ces questions et envisager une formation, le CLPS-Bw a invité ECCOSSAD à rejoindre la réflexion initiée avec le CRIBW et d'autres partenaires tels que Génération espoir et Espace Santé.

Une formation en deux demi-journées a été organisée par le CLPS-Bw et le CRIBW les vendredi 27 novembre et 11 décembre de 9h00 à 12h30 à Wavre.

L'objectif visé est de permettre aux participants de **développer des compétences interculturelles** : sensibilité interculturelle, compréhension du système de l'autre et négociation au service de la relation avec son public, en visant à améliorer le bien-être de chacun.

La formation propose des repères pour améliorer son positionnement professionnel en prenant en compte les dynamiques interculturelles en jeu dans la relation de soins, d'aide ou d'accompagnement. Elle s'adresse aux professionnels de santé, intervenants psychosociaux,

personnel des maisons de repos et de soins. Johanna Maccioni, psychologue clinicienne et enseignante en psychologie interculturelle en est la formatrice.

20 personnes ont participé à cette formation mais tous les candidats n'ont pas pu être accueillis. Pour répondre aux demandes, la formation sera proposée à nouveau au premier trimestre 2016 à Braine l'Alleud et en deux journées.

ECCOSSAD organise en parallèle deux séances de sensibilisation au sujet avec la même formatrice.

## **2. Favoriser les complémentarités et les synergies entre les professionnels et les services**

Le CLPS-Bw initie des dynamiques et temps de rencontre inter et intra sectoriels. Il soutient également des réseaux et dynamiques déjà existants sur le territoire.

### **2.1. Initier ou soutenir des concertations intra et intersectorielles**

#### **2.1.1. Rencontres intersectorielles de Jodoigne**

Depuis mars 2014, à la demande de nombreux acteurs professionnels de l'Est du Brabant wallon qui ressentent un besoin de concertation sur leur territoire, le CLPS-Bw organise des concertations intersectorielles à Jodoigne. Celles-ci sont ouvertes à tout acteur travaillant à l'Est du Brabant wallon - et plus particulièrement dans les communes de Jodoigne, Hélécinne, Beauvechain, Incourt, Orp-Jauche, Ramillies et Perwez. En effet, les acteurs de l'Est du Brabant wallon ne se connaissent pas nécessairement ou parfois trop peu encore que pour envisager des collaborations.

**Des rencontres regroupant des acteurs issus du social, de la santé à l'école, la santé mentale, l'aide à la jeunesse, la cohésion sociale, les soins à domicile, le logement, la petite enfance, l'intégration, l'enseignement et l'accueil temps libre** se sont déroulées les 10 février, 21 mai, et 24 septembre.

Elles ont permis aux acteurs de :

- découvrir ou mieux comprendre le secteur des aides et soins à domicile en Brabant wallon par une présentation de ce secteur par ECCOSSAD, le Service Intégré de Soins à Domicile du Brabant Wallon ;
- échanger autour des questions et pratiques de chacun sur le thème de la précarité, afin d'élargir les points de vue, de mieux connaître le travail de chacun et de s'inspirer les uns les autres... ;
- mieux comprendre l'approche de promotion de la santé et les différents services proposés par le CLPS-Bw, et prendre connaissance ou expérimenter différents outils de son centre de documentation.

Afin de favoriser une adéquation de ces rencontres avec les besoins et réalités des acteurs et permettre leur implication, les rencontres intersectorielles de Jodoigne sont depuis octobre 2014 réfléchies et préparées avec la Croix-Rouge, le CRABE, les Mutualités Chrétiennes et ECCOSSAD, et ce groupe reste ouvert à tout acteur intéressé.

Ces rencontres réunissent un nombre variable de personnes tournant autour d'une quinzaine (selon les sujets abordés).

En termes de retour, différents projets et partenariats ont pu se développer suite aux échanges initiés lors de ces concertations et notamment entre l'ONE et le service PSE, entre des Centres de Coordination de Soins à domicile et une société de logement public,... Les acteurs peuvent aussi mieux réorienter leurs publics grâce à une meilleure connaissance du réseau local.

Ces rencontres se poursuivront en 2016 ; 3 dates sont programmées.

### **2.1.2. Concertations dans le cadre des Points d'Appui aux écoles**

Les concertations développées dans le cadre des Points d'Appui aux écoles font parties intégrantes des missions de ceux-ci. Ce dispositif particulier a été pensé par le politique comme une réponse à la demande des écoles. Le CLPS-Bw organise donc ces concertations sur le territoire du Brabant wallon, parfois de manière décentralisée dans l'ouest, le centre et l'est de la province.

Pour répondre à la demande importante des enseignants en matière de prévention des assuétudes, les Ministres de la santé et de l'enseignement ont mis en place, en 2007, des « **Points d'Appui aux écoles secondaires en matière d'Assuétudes** » (PAA) au sein de chaque CLPS dont les missions sont les suivantes:

- renforcer la connaissance des acteurs scolaires concernant l'offre de prévention;
- faciliter l'adaptation de l'offre de prévention aux besoins du milieu scolaire;
- jouer un rôle d'interface entre les acteurs scolaires et les acteurs de terrain;
- développer/ renforcer des dynamiques de réseaux.

En 2013, dans l'objectif de soutenir la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire, la Ministre en charge de la santé a renforcé l'accompagnement des acteurs scolaires en créant les « **Points d'Appui aux écoles secondaires en matière d'EVRAS** » au sein de chaque CLPS dont les missions sont de :

- réaliser un état des lieux des ressources EVRAS et des besoins des écoles;
- mettre à disposition ces ressources vers les acteurs locaux et vers les acteurs scolaires;
- sensibiliser et encourager la mise en oeuvre de l'EVRAS dans les écoles secondaires via la mise en place de concertations locales et l'organisation de rencontres et de formations spécifiques en lien avec les attentes formulées par les acteurs;
- favoriser l'articulation et la concertation aux différents niveaux sur le territoire.

Ces deux points d'appui implantés au sein du CLPS-Bw proposent une offre de services en lien avec ces thématiques et en lien avec l'offre de services du CLPS-Bw. Elle est reflétée dans les différents points de ce rapport d'activités. De plus, chaque Point d'Appui a fait l'objet d'un rapport d'activité particulier en 2015.

### **2.1.3. Concertation autour du 1<sup>er</sup> décembre**

Tout comme les années précédentes, des événements autour du **projet de prévention du sida dans les gares ont eu lieu autour du 1er décembre**. Ce projet « gares » est développé en concertation avec la Mutualité chrétienne du Brabant wallon (Infor-Santé) et à l'initiative de la Plate-forme Prévention Sida. Les navetteurs de plusieurs gares (train ou bus) brabançonnaises ont bénéficié d'une sensibilisation autour de la prévention du SIDA/IST par différents plannings et associations.

Malheureusement, cette année, la SNCB a refusé certaines autorisations, ce qui n'a pas permis un déploiement optimal du projet.

Une évaluation du projet sera réalisée en fin de semestre.

Au-delà de l'information dans le « Sida-news » et sur le site du CLPS-Bw, un communiqué de presse a été réalisé, ainsi qu'une interview du CLPS-Bw par la télévision locale concernant cette journée du 1er décembre.

## **2.2. Participer à des groupes de travail, des commissions, des plateformes au niveau local**

### **2.2.1. Inter-réseaux du Brabant wallon**

A l'initiative de son partenaire ECCOSSAD, le CLPS-Bw participe à un réseau local regroupant des responsables de divers réseaux en Brabant wallon comme la Plate-forme de santé mentale en Brabant wallon, le Service Info Social Santé de la Province du Brabant wallon, l'Agence Wallonne d'Intégration de la Personne Handicapée, Pallium, Respect Senior, ASARBW. Le but de ces rencontres est de mieux cerner l'offre de services et les activités attenantes à ces différents services, et **d'envisager des possibles synergies et un travail en commun**. L'un des premiers travaux collectifs de l'Inter-réseau a été l'organisation d'un **colloque participatif le 29 septembre sur le thème « Regards croisés de professionnels sur les personnes vieillissantes »**. Les objectifs de ce colloque sont de travailler sur un thème porteur et commun pour l'ensemble des professionnels en contact avec les réseaux porteurs du projet. Il s'agit également de faire connaître les réseaux aux participants, ainsi que les services existants en matière de promotion du bien-être, de prévention et de prise en charge au domicile et en structures d'accueil de la personne âgée ou vieillissante.

Cette journée a réuni des professionnels issus des soins, de l'aide, du soutien et de l'accompagnement ; travaillant au domicile des personnes ou en structures d'accueil ; du secteur préventif, curatif, palliatif et issus de services ou indépendants, spécialisés ou généralistes (Cfr Annexe). Ce colloque était rythmé par des saynètes d'Alvéole Théâtre sur les attitudes professionnelles à domicile, en maison de repos ou à l'hôpital. De plus, trois thématiques ont été éclairées au sein d'ateliers : la place du professionnel dans la dynamique familiale ou institutionnelle ; la responsabilité, le respect et le droit au risque de la personne vieillissante et l'impact de nos représentations en tant que professionnels sur nos interventions.

Des réunions mensuelles ont eu lieu pour l'organisation pratique du colloque, la réflexion autour de sa cohérence et de son fil rouge, la recherche de budgets, et la communication. Un dossier de presse a été rédigé et diffusé à la presse locale. Un article est paru en octobre 2015 dans Vie@home. (Annexe 3). Les réunions de l'Inter-réseaux se poursuivent en 2016.

### **2.2.2. Commission de coordination sur la maltraitance des enfants**

Dans chaque arrondissement judiciaire, se réunit une commission de coordination de l'aide aux enfants victimes de maltraitance. Cette commission permet d'**articuler le secteur judiciaire et le secteur médico-psycho-social, l'aide aux victimes et les aspects préventifs**.

Depuis 2013, le CLPS-Bw participe à la commission de coordination du Brabant wallon qui rassemble entre 20 et 30 professionnels. Des réunions bi-mensuelles sont organisées pour favoriser le travail en réseau et la coordination entre acteurs.

Une demande de participation à des journées sur ce thème a été adressée en 2014 au CLPS-Bw (Cfr. 2.2.3 ci-dessous).

### **2.2.3. Journée maltraitance ONE**

La coordination accueil de l'ONE Brabant wallon organise une journée "Que faire si je suis confronté à une situation de maltraitance d'enfant ?" pour **tous les intervenants de l'accueil des jeunes enfants en Brabant wallon** : directions des crèches et milieux d'accueil, accueillantes autonomes,

médecins et travailleurs médico-sociaux des consultations ONE, coordinateurs Accueil Temps Libre, coordinateurs accueil et accompagnement...

Pour toucher ce nombreux public, cette même journée est déclinée en plusieurs endroits du Brabant wallon : la première journée a eu lieu le 21/10/14 à Wavre, les journées suivantes ont eu lieu le 26/01/2015 à Braine-le-Château et le 9/05 à Incourt.

La matinée est organisée en suivant le cheminement d'une prise en charge; tous les services et structures que l'on peut rencontrer se présentent : SOS Enfants, Service d'Aide à la Jeunesse, Parquet, Tribunal de la jeunesse et Service de Protection de la jeunesse. L'après-midi est présentée la brochure « Un enfant exposé aux violences conjugales est un enfant maltraité ». Pendant les temps de pause et midi, le CLPS-Bw tient un stand pour **présenter des outils et ressources pour promouvoir la bientraitance** : pour favoriser la communication et le dialogue entre parents et enfants, soutenir la parentalité et des temps ludiques dans et avec les familles. C'est l'occasion pour le CLPS-Bw de présenter une vitrine de son Centre de documentation en lien à cette thématique et aussi de présenter son offre de services notamment d'accompagnement au développement de projet.

#### 2.2.4. Groupe 19

Le Groupe 19 est une association de fait de l'Ouest du Brabant wallon, créée en 2007 suite au constat commun du CPMS libre de Braine-le-Château et de la Fabrique de Soi (école des devoirs) de l'importance du travail en réseau. Le Groupe 19 comporte **une vingtaine d'intervenants de l'Ouest** du Brabant wallon et accueille tous ceux et celles qui dans leur travail quotidien sont confrontés aux problématiques scolaires : écoles, CPMS, AMO, Ecole de devoirs, Planning familial, Service de santé mentale, médiateurs scolaires, équipes mobiles, etc.

Ces différents intervenants se rencontrent 4 à 5 fois/an pour une matinée d'échanges, de réflexions, de construction de projets. Régulièrement le Groupe 19 invite d'autres intervenants afin d'élargir sa réflexion et améliorer sa connaissance du « terrain ». Fin 2014, le groupe a sollicité le CLPS-Bw pour présenter le projet « Amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement ». Le Groupe 19 est actuellement en projet sur la thématique de **la violence de l'équipe éducative vers les enfants et les jeunes**, thématique complémentaire à la problématique du harcèlement à l'école (violence entre pairs).

Dans le cadre de ce projet, le Groupe 19 a sollicité le CLPS-Bw pour l'aider à clarifier leur demande. Le CLPS-Bw a travaillé avec ce groupe avec l'outil 'Arbre à problèmes' pour développer une analyse partagée de la problématique complexe et sensible de la violence des adultes vers les enfants à l'école. Cet accompagnement est encore en cours en 2016.

#### 2.2.5. Rencontres du GRAC

Le GRAC (Groupe de Recherche et d'Appui aux Collectifs) est né en automne 2014 dans une volonté de partage d'outils et de méthodes entre les participants. Invité à y participer par des partenaires de projets, le CLPS-Bw s'est engagé dans cette dynamique du GRAC en 2015 pour partager mais aussi bénéficier de l'expertise et expérience des autres membres en matière de **participation et d'intelligence coopérative**.

Le CLPS-Bw a participé à trois réunions en 2015 : l'une sur les méthodes créatives, l'autre sur les prises de décision par consentement et une dernière sur les chapeaux de DeBono qu'il a co-animée.

#### 2.2.6. Participation au réseau mental enfants et adolescents

Suite à une impulsion du Gouvernement fédéral, la Région wallonne initie des réseaux de santé mentale pour les enfants et les adolescents dans les cinq provinces wallonnes. Le CLPS-Bw a été

sollicité dès le début de l'initiative pour participer à ce réseau. Le CLPS-Bw y a pris une place d'accompagnateur avant l'engagement des coordinatrices (Cfr. 1.1.1.4) et ensuite de participants à part entière, en tant que représentant de la promotion de la santé. Plusieurs programmes ont été développés en concertation avec de nombreux secteurs d'activité tels que le modèle de réseau et le programme soins de crise et soins assertifs.

La participation du PAA-Bw à ce réseau lui permet de mieux connaître et/ou de tisser des liens plus étroits avec les partenaires issus du secteur curatif de la santé mentale dont les missions englobent souvent les assuétudes.

L'initiative du réseau permet à de nombreux acteurs de se rencontrer et de décroquer la santé mentale au seul secteur curatif. Plusieurs réunions sont prévues en 2016 pour développer et mettre en œuvre les programmes suivants.

### **2.2.7. Groupe vecteur de prévention de l'AMO**

Ce groupe a été initié par l'AMO Carrefour J qui souhaite une meilleure diffusion des campagnes de la Fédération Wallonie-Bruxelles qu'elle reçoit chaque année. En effet, au lieu de les accumuler à l'AMO, Carrefour J a constitué un groupe de pilotage pour réfléchir à la **diffusion de ce matériel chez les médecins généralistes, pédiatres, maisons médicales et autres professionnels de la santé** qui seraient intéressés par les thématiques proposées (principalement la parentalité).

Carrefour J a demandé au CLPS-Bw de faire partie de ce comité de pilotage. Le CLPS-Bw y participe et le projet sera en phase test en 2016.

### **2.2.8. Concertation intersectorielle de Braine-l'Alleud**

Dans le cadre des nouveaux décrets sectoriel et intersectoriel de la Fédération Wallonie Bruxelles qui visent à articuler les politiques de l'enseignement obligatoire et de l'Aide à la Jeunesse en matière de bien-être des jeunes, d'accrochage scolaire, de prévention de la violence et d'accompagnement des démarches d'orientation, l'AMO Color'ados a proposé aux acteurs de l'enseignement secondaire et de l'aide à la jeunesse de Braine-l'Alleud **une cellule de concertation locale : "Bien-être à l'école."** Ce projet est soutenu par le Conseil d'Arrondissement de l'Aide à la Jeunesse (CAAJ).

Avec cette concertation locale, l'AMO a voulu identifier les préoccupations des écoles et de l'aide à la jeunesse de l'entité mais aussi poursuivre son objectif de lutte contre la désaffiliation scolaire.

Après avoir repéré les sujets les plus préoccupants pour les acteurs de Braine-l'Alleud, l'AMO a fait appel au CLPS-Bw pour participer à la concertation mais aussi préparer et animer certaines réunions de la concertation. Interrompue en début 2015 par les acteurs qui souhaitaient en premier lieu travailler sur le décret sectoriel, l'initiative est relancée en 2016.

### **2.2.9. Accompagnement de la dynamique menée à Ottignies – Louvain-la-Neuve sur les inégalités sociales en santé**

Depuis 2010, le CLPS-Bw accompagne la Cellule de Développement Communautaire d'Ottignies – Louvain-la-Neuve (CDC). Au départ, l'accompagnement a démarré sous l'impulsion donnée par les appels à projets en matière de réduction des inégalités sociales de santé en Fédération Wallonie Bruxelles dont la Ville d'Ottignies-LLn a pu bénéficier. Les projets initiaux développés dans certains quartiers d'habitations sociales ont pris de l'ampleur et s'intègrent désormais dans une vaste dynamique qui réunit tout un réseau d'intervenants sur la Commune.

Cette dynamique se base notamment sur les axes suivants:

- Un important travail de diagnostic en lien avec les inégalités sociales de santé sous formes de tables rondes ou entretiens avec des usagers de différentes structures locales ou des habitants, qui sont plus particulièrement touchés par les inégalités sociales de santé.
- La mise en place d'actions communautaires dans chacun des groupes ou d'actions sur le milieu de vie dans les quartiers, sur base des éléments du diagnostic.
- Une journée de rencontres et de découvertes avec tous les participants au diagnostic.
- Un large travail en réseau avec les associations locales visant des références communes et partagées pour prendre en compte les inégalités sociales de santé dans le travail quotidien. Une dynamique de formation continue est mise en place.
- Un travail d'intervision entre associations actives dans certains quartiers.
- Un travail de sensibilisation et de communication sur les inégalités sociales de santé qui touche l'ensemble des acteurs de la Commune (citoyens, associations, élus).

**Le CLPS-Bw soutient et accompagne ce projet** depuis ses débuts. En 2015, l'accompagnement a été plus spécifiquement à **différents niveaux** :

- Participation aux réunions du comité de pilotage du projet (avec la Maison Médicale Espace Santé, l'ONE et la Cellule de Développement Communautaire) et co-construction du projet;
- Participation à l'organisation de la journée de rencontre entre les participants et les professionnels des différents groupes ;
- Accompagnement méthodologique et prêt d'outils pour l'animation des temps d'intervision ;
- Soutien pour la communication sur le projet : support de présentation et article ;
- Animation de réunions d'évaluation sur le projet au sein du comité de pilotage

### **2.2.10. Le Réseau Assuétudes de la Plate-forme de santé mentale (ASARBW)**

La Plate-forme de Santé Mentale s'est vue octroyer par la Région wallonne la mission d'organiser un Réseau Assuétudes pour les organismes de prise en charge des assuétudes. Le CLPS-Bw/PAA-Bw voyant sa place en tant **qu'ambassadeur de la promotion de la santé**, fait partie de l'Assemblée générale d'ASARBW depuis juin 2012 en tant que membre adhérent. En 2015, ASARBW a travaillé sur ses procédures de gouvernance et a lancé un groupe de travail sur la thématique de l'alcool. En 2015, ASARBW a sollicité le PAA-Bw pour l'aider à **récolter les valeurs** que les membres du réseau voudraient partager dans celui-ci dans la perspective de la construction d'une charte. Le CLPS-Bw a préparé cette réunion prévue en 2016 avec le coordinateur d'ASARBW.

### 3. Communiquer sur l'approche de promotion de la santé, les initiatives locales et notre service en Brabant wallon

Communiquer autour de la promotion de la santé est une préoccupation transversale au sein de l'équipe. Mieux faire connaître les stratégies de la promotion de la santé qui sous-tendent nos interventions, est l'un des fondements de notre travail. C'est tant dans nos façons d'agir, d'intervenir, d'accompagner et d'animer que nous les transmettons, que dans notre communication sur la promotion de la santé et notre service.

Le CLPS-Bw accorde aussi une attention particulière aux aspects plus formels de sa communication et notamment à la cohérence dans sa communication. Le site Internet, la base de données Projets Partagés, les dépliants de présentation, les newsletters sont développées dans un esprit graphique qui permet d'identifier clairement le CLPS-Bw.

#### 3.1. Diffuser et faire vivre la promotion de la santé lors des temps de rencontre et les accompagnements

##### 3.1.1. Publication « Oser la participation. Des arguments pour les professionnels »

En avril et mai 2015 a eu lieu le premier atelier d'un cycle « Des techniques et outils pour susciter la participation avec votre public, vos collègues, vos partenaires » (Cfr. 1.2.2.1).

Une soixantaine de professionnels issus d'horizons variés ont pu échanger sur le **pourquoi** et le **pour quoi de la participation**. Le CLPS-Bw a animé ces échanges et en a récolté les contenus.

De tous ces échanges, un livret a été créé : « Oser la participation. Des arguments pour les professionnels. ». Il propose des arguments et pistes pour les professionnels désireux de mettre en place et argumenter une démarche participative.

Sans vouloir être exhaustif, il est construit de manière à ce que **chacun puisse y puiser l'un ou l'autre argument pertinent et l'adapter, l'illustrer en fonction de sa réalité**.

Tous les freins et résistances qui se soulèvent quand on aborde la participation sont aussi repris dans l'argumentaire, accompagnés de leviers sous formes de pistes de réponses ou d'actions.

Cet argumentaire est disponible en format papier au CLPS-Bw, ou téléchargeable sur le site. Ce document est en licence **Creative Commons**. Cette licence permet de remixer, modifier, améliorer les contenus pour autant que l'utilisation se fasse à des fins non-commerciales et en mentionnant l'auteur.

Pour mettre en débat ces arguments et échanger avec un groupe ou une équipe sur ce que la participation apporte et comment la mettre en œuvre, deux affiches ont été créées ainsi qu'un petit jeu de cartes reprenant les mêmes contenus. Ces productions se trouvent au Centre de documentation et peuvent soutenir les professionnels dans leurs nouveaux projets et démarches.

#### 3.2. Valoriser les projets et les actions locales et leur donner une visibilité

##### 3.2.1. Projets Partagés

Projets Partagés est une base de données d'expériences lancée début 2011 par le CLPS-Bw. Elle souhaite rendre **visibles des projets de promotion de la santé**, permettre à d'autres projets de **s'en inspirer** et donner l'envie aux porteurs de projets de se rencontrer, de **se mettre en lien**. La base lie des expériences, des institutions et des outils. Chaque expérience présente en bref le projet mené

(objectifs, contexte, démarches et actions, freins/facilitants, etc.), le porteur du projet et ses partenaires et les éventuels outils utilisés lors du projet.

Le CLPS du Luxembourg a rejoint le projet fin 2011, et près de 100 expériences des deux territoires sont aujourd'hui présentes dans la base, dont 75 réalisées sur le territoire du Brabant wallon.

Projets Partagés est, depuis sa création, logé sur le site du CLPS-Bw (<http://www.clps-bw.be/presentation-db>). Ils sont intégrés l'un à l'autre. Ainsi, les expériences les plus récentes peuvent également se retrouver dans les différentes plateformes du site en lien avec la thématique ou le milieu de vie.

Pour le CLPS-Bw, Projets Partagés est un véritable **outil centralisateur des expériences**. La communication autour des projets fait souvent défaut, Projets Partagés tente d'y apporter une réponse en laissant trace des projets menés sur le territoire. Le moteur de recherche appliqué à cette base permet de trouver facilement une expérience selon différents critères. Un temps de rencontre spécifique a été consacré à la redécouverte de la base (Cfr. 1.2.2.2.).

### **3.3. Communiquer sur l'offre de services et les projets du CLPS-Bw**

#### **3.3.1. Le site internet**

Le site internet du CLPS-Bw, [www.clps-bw.be](http://www.clps-bw.be), est une vitrine du travail mené au CLPS-Bw. Il présente des informations sur les services, projets et activités proposées. Il permet d'annoncer les activités du CLPS-Bw mais aussi de faire écho des activités du tissu associatif du Brabant wallon. Le site se veut un **outil dynamique mettant en avant des informations actuelles à l'échelle locale, communautaire et régionale**.

La mise à jour régulière du site internet permet de rendre compte des activités les plus actuelles organisées par le CLPS-Bw et ses partenaires. Chaque membre de l'équipe alimente les plates-formes et les actualités du CLPS-Bw et des partenaires, en fonction du temps disponible.

Idéalement, pour faire vivre le site et lui donner une dimension interactive, il faudrait pouvoir y consacrer un temps de travail à part entière.

#### **3.3.2. Les newsletters**

En 2015, 3 newsletters ont été envoyées par le CLPS-Bw à l'ensemble des acteurs brabançons aux mois de **février, mai et septembre**. Ces lettres d'information électroniques permettent de communiquer sur les projets et activités du CLPS-Bw et de ses partenaires, de mettre en avant certaines ressources du Centre de documentation et de relayer des campagnes et initiatives en Brabant wallon et au-delà. Des liens renvoient vers le site internet.

Cet outil de communication suscite des retours sous forme de demandes d'information, recherche d'outils, participation à des activités du CLPS-Bw ou accompagnements de projets. La consultation du site internet du CLPS-Bw est également plus importante après la publication d'une newsletter.

L'envoi d'une newsletter demande un travail de récolte d'informations, rédaction, synthèse, mise en valeur des ressources et projets, mise en forme graphique et gestion de la base de données des abonnés. Depuis mai 2014, les newsletters sont rédigées et envoyées avec le logiciel Mailchimp qui permet une **gestion autonome** de cette communication.

En novembre et décembre 2014, le CLPS-Bw a réalisé une évaluation de ces newsletters. Les newsletters 2015 ont été construites en tenant compte de cette évaluation et de ses enseignements : poursuivre l'envoi des newsletters qui maintiennent le lien avec de nombreux professionnels, intégrer dans la liste des abonnés les nouveaux contacts que l'équipe rencontre au fil de son travail. Une attention particulière continuera à être donnée à la rubrique « Outils pédagogiques », qui intéresse tout particulièrement les lecteurs, ainsi qu'aux Initiatives locales.

### **3.3.3. Mailchimp, une base de données de contacts**

L'envoi de la newsletter est réalisé via un gestionnaire de courrier appelé Mailchimp. Ce gestionnaire permet d'envoyer des informations de type newsletters, invitations, communications... auprès des abonnés soit près de 1800 contacts. En 2015, Mailchimp a permis l'envoi des newsletters, l'invitation à des temps de rencontre et les vœux de fin d'année. L'une des perspectives de Mailchimp est d'envoyer **des mailings ciblés aux professionnels** répertoriés par secteur d'activité. Pour ce faire, le CLPS-Bw a entrepris un nettoyage de sa base de contacts logée dans FileMaker avec l'aide de deux étudiants jobistes durant l'été. Il s'agissait de vérifier les contacts (mail, secteur d'activité et type d'institution) et de les mettre à jour.

A la fin de l'année 2015, les membres de l'équipe se sont repartis le travail de nettoyage des contacts dans la base de contacts File Maker afin de les implémenter par secteur et sous-secteurs dans Mailchimp en 2016.

### **3.3.4. Mise à jour du dépliant du CLPS-Bw**

En 2015, le CLPS-Bw a mis à jour son dépliant de présentation de son offre de services. Ce document est diffusé lors des accompagnements ou des temps de rencontre et est destiné aux professionnels qui connaissent peu les activités du CLPS-Bw.

## 4. Participer au développement de la promotion de la santé en Wallonie

### 4.1. Améliorer l'unité et la cohérence du secteur

#### 4.1.1. Capsule vidéo des CLPS wallons

Dans le cadre de l'évaluation du PACP mené par le CLPS-Bw durant l'année 2014, l'un des constats était le manque de connaissance de l'offre de services globale du CLPS-Bw. En effet, les portes d'entrée du CLPS-Bw sont variées : une demande d'outils via le centre de documentation, un accompagnement méthodologique, la participation à un temps de rencontres ou à un réseau local. Certains professionnels fréquentent le CLPS-Bw via plusieurs portes d'entrée, d'autres par contre, n'en connaissent qu'une. L'idée de développer un outil de communication précisant l'ensemble des services du CLPS s'est donc révélée utile.

Le projet a été présenté aux CLPS wallons. D'autres éléments, partagés par les collègues, ont renforcé la volonté de réaliser cet outil :

- Le CLPS est actif en deuxième ligne auprès des professionnels, ce qui le rend moins visible qu'un travail en contact direct avec les populations
- Le CLPS s'adresse à des acteurs très variés: acteurs de la petite enfance, de l'école, de la santé à l'école, de la jeunesse, de l'environnement, de l'éducation permanente, des communes, des CPAS, du social, de la santé, du handicap, des seniors... Le public visé par le CLPS est donc très hétérogène et très nombreux.
- Le CLPS aborde la santé de façon très globale : addictions, estime de soi, santé environnementale, hygiène, alimentation, vie affective et sexuelle... la diversité des thèmes de travail et leur interpénétration est difficile à expliciter.
- Les services du CLPS s'adaptent aux réalités et besoins des professionnels du territoire. Le CLPS travaille souvent « sur mesure » et à géométrie variable. L'accompagnement au développement de projets est particulièrement peu visible, travail de réflexion et de questionnement mené en amont et en aval des animations et projets de terrain.
- En promotion de la santé, c'est essentiellement le processus, la démarche qui importent, plus que le résultat obtenu, qui serait sans doute plus facile à communiquer.

De plus, le contexte de régionalisation des CLPS a accentué **la nécessité de communiquer clairement sur l'offre proposée par les CLPS** auprès des politiques et administrations.

Les CLPS souhaitaient un outil accessible, ludique et compréhensible en évitant la forme écrite. Autant d'éléments qui ont contribué à développer une capsule vidéo qui présente l'offre de services commune des CLPS wallons et la valeur ajoutée de ces services pour les professionnels. Un cahier de charges a été établi et des rencontres avec plusieurs organismes développeurs de capsules vidéo se sont faites. Le choix s'est porté sur le studio d'animation Camera etc. La réalisation de la capsule a nécessité plusieurs réunions portées par le CLPS-Bw. Un groupe de travail composé du CLPS-Bw, de deux autres CLPS et de Camera etc a défini le scénario, choisi le graphisme et la musique et assuré le fil le rouge de cette capsule. Chaque étape de travail a été validée au sein de l'Interclps. Le projet s'est achevé fin 2015 et la capsule de 3 minutes sera diffusée en 2016.

#### 4.1.2. Coordination de la plateforme wallonne de promotion de la santé

Depuis février 2013, suite au transfert des compétences santé vers les entités fédérées et à l'initiative des 9 CLPS wallons et de l'asbl Question Santé, une plateforme wallonne du secteur de la

promotion de la santé (PFW) rassemblant 56 organismes anciennement financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles a vu le jour.

Le pôle de coordination de cette plateforme est assuré par le CLPS-Bw, le CLPS de Liège et Question Santé. Les objectifs sont d'échanger des informations sur le transfert des compétences santé dans le cadre de la régionalisation ; d'être un interface avec l'administration wallonne et le politique afin de co-construire l'implémentation de la promotion de la santé en Région wallonne; d'inscrire la promotion de la santé dans les axes prioritaires des politiques sociales et de santé en Région wallonne; de valoriser et visibiliser le travail mené par ces organismes de promotion de la santé auprès des décideurs politiques et administratifs; et de poursuivre une concertation avec la Plateforme bruxelloise de promotion de la santé en vue d'assurer une cohérence des politiques sociales et de santé au sein des entités fédérés.

La PFW se réunit mensuellement et le groupe de coordination prépare ces rencontres, assure la logistique (invitation, gestion des membres, réservation salle, envois de courriers, prise de contacts, rédaction de pv, etc.).

Lors de l'année 2015, la plateforme a réalisé plusieurs travaux qui ont été présentés à l'administration wallonne, au Ministre wallon de la santé et à ses collaborateurs. Il s'agit de **recommandations relatives au développement d'un futur décret de promotion de la santé et d'une photographie du secteur de la promotion de la santé**. Tous les travaux ont été conduits par un groupe de travail composé de quelques membres de la PFW et ont été validés en plénière au sein de la PFW.

Deux sous-groupes de travail ont également pris en charge des activités plus spécifiques:

- un **groupe politique** chargé de prendre contact avec les politiques désignés ; préparer les rencontres ; prévoir et organiser des rencontres régulières avec l'administration wallonne ; être en lien avec la plateforme Bruxelloise du secteur de la promotion de la santé. Ce groupe se réunit de manière bimensuelle. Il a été chargé en 2015 de préparer les rencontres avec le Cabinet de Maxime Prevot en Région wallonne et de diffuser les travaux de la plateforme.
- un **groupe « fédération »** conjoint aux deux plateformes a réalisé un sondage auprès des membres pour connaître leur avis sur l'institutionnalisation des plateformes. Suite à ce sondage et à la volonté des membres de se constituer juridiquement, le groupe « fédération » travaille sur une proposition de statuts qui sera finalisé en 2016. Le CLPS-Bw est l'un des représentants de la plateforme wallonne au sein de ce groupe.

#### **4.1.3. Participation à la plateforme bruxelloise du secteur de promotion de la santé**

Le CLPS-Bw assure également une représentation de la plateforme wallonne de promotion de la santé au sein de la plateforme bruxelloise du secteur de la promotion de la santé afin d'assurer des liens entre les deux plateformes. Le CLPS-Bw a donc participé à l'ensemble des réunions des deux plateformes durant l'année 2014 et a réalisé systématiquement un topo des travaux de la plateforme wallonne au sein de la plateforme bruxelloise.

#### **4.2. Assurer le rôle d'interface entre les réalités locales et le politique**

Par sa présence dans les groupes de concertation et de réflexion, le CLPS-Bw joue son rôle d'interface entre l'échelon régional et l'échelon local. Il apporte son soutien à la diffusion des priorités de la Région wallonne en leur apportant une déclinaison locale. Il témoigne des actions locales entreprises et véhicule les informations vers la Région wallonne.

#### **4.2.1. Participation au comité de concertation des CLPS : l'interclps**

Les CLPS constituent entre eux un comité de concertation appelé l'Interclps. Les réunions ont lieu toutes les 6 semaines et la présidence est assurée en tournante par un CLPS durant 6 mois. Les sujets abordés sont divers. Ils concernent les initiatives prises pour l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le CLPS-Bw a participé à l'ensemble des réunions de l'Interclps et en assuré la présidence de novembre à avril 2015 assurant ainsi l'animation, les invitations aux réunions, les contacts avec les administrations et cabinets et les rapports de réunions. Plusieurs points ont été abordés en 2015 lors de ces réunions : la préparation des rencontres avec le Cabinet Enseignement et le cabinet du Ministre Prevot pour la présentation des CLPS ; le retour des groupes de travail autour des Points d'Appui EVRAS, de l'Interdoc et du plan de formation des Plans de Cohésion Sociaux ; l'évaluation des points d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes et de l'EVRAS ; la rencontre des facilitateurs issus du décret intersectoriel enseignement et aide à la jeunesse, le développement de la capsule vidéo présentant les CLPS.

#### **4.2.2. Participation au conseil supérieur de promotion de la santé**

Le CLPS-Bw fait partie de la délégation des CLPS au Conseil supérieur, en qualité de suppléant du CLPS Luxembourg. Il a participé aux réunions du conseil jusqu'à sa dissolution au 31 décembre 2015.

#### **4.2.3. Participation au réseau des documentalistes**

Le réseau des documentalistes regroupe les documentalistes présents dans les CLPS. Les objectifs de ce groupe sont d'échanger autour de nouveaux outils, de favoriser la cohérence entre la documentation et les accompagnements méthodologiques, de construire une culture de travail commune, de partager de l'information et de valoriser la fonction des documentalistes au sein des CLPS. Dans ces réunions sont aussi invités des organismes éditeurs d'outils qui viennent présenter leurs réalisations.

En 2015, le réseau travaille au développement d'un « référentiel » commun d'outils soutenant l'accompagnement méthodologique à l'attention des chargés de projet des CLPS. Un premier travail a consisté à repérer les outils méthodologiques disponibles et utilisés par les chargés de projets de chaque CLPS. Ensuite, ces outils ont été classés selon les étapes du cycle de projet afin de distinguer à quel moment il est plus recommandé de les utiliser. Chaque documentaliste a rédigé une présentation de l'outil. Ces présentations ont été compilées dans un seul document appelé « Référentiel méthodologique ». Une mise en page a été réalisée par le CLPS-Bw. Le document sera finalisé et présenté aux CLPS en 2016.

#### **4.2.4. Participation aux concertations inter points d'appui aux écoles**

Ces concertations ont été présentées dans le point 1.2.2. et font l'objet de rapports d'activité spécifiques au Point d'Appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes et au Point d'Appui aux écoles secondaires en matière d'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle.

#### **4.2.5. Participation au groupe de travail prévention du harcèlement en Fédération Wallonie Bruxelles**

Depuis 2013, le CLPS-Bw participe à la **coordination du Réseau Prévention du harcèlement** qui réunit des professionnels de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le CLPS-Bw y a été convié par son expérience sur le terrain local. Ce groupe de travail est l'occasion d'échanger les expériences, pratiques, informations, outils ; de croiser les regards ; et de mettre cette problématique à l'agenda du politique.

Le groupe avait initié un premier colloque participatif en 2014 consacré au harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles : "Croisons nos regards". Cette initiative a rassemblé plus de 200 participants et a bénéficié d'un écho médiatique important. A la suite de ce colloque, une invitation avait été lancée aux participants de rejoindre le réseau pour travailler en sous-groupes autour de 4 axes : la prévention du harcèlement, le harcèlement du point de vue des parents, de l'équipe éducative et du groupe-classe. C'est ainsi qu'une cinquantaine de professionnels se sont réunis régulièrement pour analyser le phénomène, les réponses actuellement apportées et celles à prévoir et à promouvoir. Ce travail de compilation et de réflexion débouchera en 2016 sur une publication et sur un site Web. Le CLPS-Bw a participé en 2015 au groupe « prévention » chargé de rassembler en textes les projets de prévention pour nourrir la publication.

En 2015, un nouveau colloque a été réalisé intitulé "**Le harcèlement à l'école : Croisons nos pratiques**", cette fois consacré aux différentes manières de prévenir et de gérer le harcèlement scolaire. Les objectifs de ce colloque étaient de :

- Découvrir des expériences de prévention et d'intervention face au harcèlement scolaire menées en France, en Flandres et dans d'autres pays ;
- Découvrir des expériences de prévention et d'intervention face au harcèlement scolaire menées en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Croiser les pratiques de prévention et d'intervention face au harcèlement scolaire en fonction des publics : enfants, parents, classe, équipe-école
- Se questionner et identifier les éléments-clés pour mener des projets de prévention et d'intervention face au harcèlement scolaire
- Identifier les différents services impliqués dans l'accompagnement de situations de harcèlement à l'école au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces services émanent des secteurs de l'enseignement, de la jeunesse, de l'aide à la jeunesse, de la santé, de l'égalité des chances.

Le CLPS-Bw a pris une part active (communication, animation, évaluation) dans l'organisation. Une affiche (Cfr. Annexe 4) a été réalisée par le CLPS-Bw à cette occasion.

#### **4.2.6. Participation au groupe Uptic**

Le CRESAM (Centre de Référence de Santé Mentale) a initié depuis 2010 un réseau sur les usages problématiques d'Internet en l'ouvrant à de nouveaux partenaires. Différentes thématiques ont été abordées en 2015 dont l'éducation aux médias, le cyberharcèlement, hypersexualisation, la présentation de l'enquête de l'ONE sur l'usage des écrans des enfants de 0 à 6 ans, problématiques de vie affective et sexuelle en lien avec les usages des nouvelles technologies.

### **4.3. Collaborer à la diffusion locale et à la création de campagnes et outils (produits sur un territoire plus vaste)**

#### **4.3.1. Participation au comité stratégique de la revue Education Santé**

Depuis 2010, le CLPS-Bw fait partie du comité stratégique de la revue Education Santé. Ce comité se réunit une fois par an pour discuter des orientations de la revue (contenus, présentation) et faire le point sur la diffusion (papier et on-line) et les abonnements. La réunion a eu lieu le 16/11.

#### **4.3.2. Participation à l'outil Focus Santé de Cultures&Santé**

Cultures&Santé asbl a demandé au CLPS-Bw de faire partie d'un comité de relecture de fiches Focus Santé. Ces fiches d'informations destinées aux professionnels abordent des thématiques-clés de la promotion de la santé, en étant mises en lien avec les inégalités sociales de santé et les contextes multiculturels. Le CLPS-Bw, dans sa relecture, peut jouer un rôle d'interface et apporter le témoignage des acteurs de terrain dans leurs préoccupations et contextes de travail. Il n'y a pas eu de nouveau focus santé en 2015 mais un focus sur le thème des compétences psychosociales est en préparation pour 2016.

#### **4.3.3. Participation à la création d'un outil ISS avec Cultures&Santé**

Suite à la présentation des travaux de Wilkinson « Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous » le 27/11/13 à Namur, l'idée de développer un outil pour sensibiliser les professionnels à la question des inégalités sociales est née. Le CLPS-Bw a interpellé Cultures&Santé sur ce sujet et une collaboration a démarré en 2015.

Le projet initial vise la création d'un outil qui permette de vivre, d'expérimenter pourquoi un climat d'égalité est meilleur pour le bien-être de chacun et de tous. Des réunions de travail ont eu lieu pour penser, réfléchir et co-construire l'outil qui sera réalisé fin 2016.

## **5. Renforcer la qualité du travail et les compétences du CLPS-Bw, en veillant à être en adéquation avec les réalités du terrain**

### **5.1. Réunions d'équipe et supervisions**

Elles sont organisées plus ou moins tous les 15 jours et sont consacrées aux échanges, à la réflexion sur un projet, à la planification et à l'évaluation des activités en équipe.

En juillet, trois journées de travail en équipe ont été programmées. Les objectifs de ces journées sont de renforcer la cohésion interne au travers d'activités réflexives (autour d'un projet commun) couplées à une activité sociale (de groupe).

En 2015, l'équipe a choisi de travailler sur :

- Le développement d'outils concrets (l'arbre à problème et la balance décisionnelle) (Cf. 1.1.3.3.)
- Les repères de collaboration.

Ce dernier point a été développé dans le cadre de la supervision d'équipe menée avec le STICS en 2015. En effet, le CLPS-Bw a souhaité réfléchir à **l'évaluation des accompagnements méthodologiques**. La supervision a permis de se questionner sur les contours (limites, baies, valeurs) des accompagnements menés. Très vite, l'idée de créer une « convention » entre le CLPS-Bw et les professionnels pour définir les repères de la collaboration s'est fait ressentir pour les accompagnements qui s'inscrivent dans le temps. Il s'agissait de prévoir un cadre souple permettant de requestionner, dans le déroulé de l'accompagnement, les objectifs initialement prévus et leurs modalités d'exécution. Ce cadre de convention s'adresse à des accompagnements de plus longue durée et non lorsqu'il s'agit d'un seul ou deux rendez-vous.

Les premières conventions ont été effectives dès l'automne 2015. A la fin de la supervision, le STICS a proposé un feuillet récapitulatif des éléments d'évaluation à questionner en cours et à la fin des accompagnements. En 2016, l'équipe du CLPS-Bw s'appropriera ce livret et l'adaptera à son cadre de travail quotidien.

### **5.2. Développement et recherche d'outils créatifs et nouvelles techniques d'animation adaptés au contexte d'intervention**

Afin d'être en adéquation avec les besoins des acteurs et des équipes, le CLPS-Bw expérimente, recherche ou améliore régulièrement des outils et techniques d'animation. Le CLPS-Bw s'intéresse particulièrement aux techniques d'animation stimulant l'expression de tous, favorisant la participation et permettant l'émergence de l'intelligence collective de chaque groupe.

### **5.3. Formation continue**

#### **5.3.1. Participation à des colloques, conférences, journées d'étude**

**Colloque : « Gouvernance et participation en Wallonie » à Namur**

Date : 30 janvier

Organisé par l'Université d'Inter-Environnement Wallonie, ce colloque rassemblait les acteurs concernés par la participation citoyenne sur l'ensemble de la Région wallonne afin d'échanger sur les pratiques et construire des pistes d'actions.

Le CLPS-Bw a participé à l'atelier « Quels outils pour la participation à l'échelle régionale » dans le but d'enrichir sa réflexion sur la participation. Les échanges ont permis de découvrir des outils utilisés par les différents participants à l'échelle régionale.

**Conférence : « Les familles d'aujourd'hui », à Braine-l'Alleud**

Date : 03 février

Cette conférence était organisée dans le cadre de la concertation intersectorielle de Braine-l'Alleud animée par l'AMO Color'ados qui avait invité l'orateur Aboudé Adahmi, pour aborder la question des relations entre l'école et les familles. Cette conférence a alimenté la réflexion du CLPS-Bw sur le harcèlement à l'école, l'évolution du jeune aujourd'hui et donner des pistes pour les conférences de l'automne 2015.

**Conférence « Nous, nos enfants et les écrans », à Mons**

Date : 17 mars

Le CLPS-Bw a participé à cette conférence, organisée par l'association de parents de l'école communale d'Hyon en collaboration à l'Université de Mons pour se tenir à jour sur le projet « Vivre la cour de récréation autrement ». L'accent était mis sur le harcèlement via les nouvelles technologies de l'information, thème peu abordé dans les formations de 2014.

**Journée d'études : « Enfants et adolescents en mutation », Namur**

Date : 22 mai

Cette conférence organisée par le SyPa (service d'aide à la Jeunesse de Namur) a permis de connaître l'orateur, Jean-Paul Gaillard et son propos sur l'adolescent et les nouvelles technologies.

**Conférence « Les enfants et les écrans », à Charleroi**

Date : 14 octobre

Organisée dans le cadre du Salon de l'éducation, cette conférence faisait le point sur l'enquête menée par le CSEM (Conseil Supérieur de l'Education aux Médias) et l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) auprès des parents et des professionnels sur les usages des médias dans les familles avec des enfants de moins de 6 ans. Cette conférence a permis de nourrir la réflexion pour les deux conférences sur les écrans organisées par le CLPS-Bw.

**Colloque : « Vie affective et sexuelle 2.0 : Rapport à l'image, harcèlement, nouveaux usages : l'écran, ami ou ennemi des jeunes ? », à Namur**

Dates : les 3 et 4 décembre

Organisé par la Fédération des centres de planning familial, cette Université d'hiver rassemblait des professionnels pour échanger sur les thématiques EVRAS et les nouvelles technologies. Il vient nourrir la réflexion du CLPS-Bw autour des écrans et le Point d'Appui EVRAS.

**Conférence « Combattre les inégalités en santé : les apports de la psychologie.»**

Date : 26 mai

par Stephan Van den Broucke, professeur UCL, à Louvain-la-neuve.

Cette conférence mettait en lien les récents apports de la psychologie avec la question des inégalités sociales de santé. Ces réflexions sont intéressantes à intégrer dans les accompagnements mais aussi dans le projet de construction d'un outil sur les ISS avec Cultures&Santé.

### 5.3.2. Participation à des journées de formation continue de l'équipe

#### **Formation : « Faites le mur » et le « le Profil dont vous êtes le héros »**

Date : 27 février

Organisée au CLPS-Bw avec l'AMO TTC Accueil cette formation d'une ½ journée a permis d'alimenter le centre de documentation du CLPS-Bw de deux nouveaux outils sur la thématique des nouvelles technologies. (Cfr.1.1.3.4.).

#### **Formation au BAO Coaching Institute « Devenir Coach par la pratique et l'interaction »**

Dates : 5, 6 et 7 juin, 11, 12 et 13 septembre, 23, 24 et 25 octobre.

Ce cycle vise l'intégration des compétences et outils relationnels du coaching individuel tels que définis par l'International Coaching Federation ICF, qui sont reprises autour de quelques axes principaux : établir les fondations de la relation avec la personne, renforcer la relation avec la personne, communiquer avec la personne, apprendre à « apprendre à réussir »

La plus-value pour le CLPS-Bw :

une maîtrise des compétences d'écoute active, de questionnement, reformulation, recadrage et feed-back ; des compétences relationnelles utiles dans le travail d'accompagnement au développement de projet pour

- Comprendre le demandeur, son projet et son contexte d'intervention, Identifier ses besoins et attentes, se mettre au rythme de la personne
- Questionner et ouvrir vers la promotion de la santé avec le bon équilibre entre l'attitude bienveillante envers la personne et le questionnement du projet
- Accompagner au changement, valoriser les potentialités de la personne et du projet, donner des feed-back constructifs.

#### **Formation : « Groupes efficaces et agréables et intelligence collective » à Bruxelles**

Dates : 14 et 15 mars

Organisée et animée par le Réseau en transition, cette formation de deux jours abordait au travers d'apports théoriques et de mises en situation, les bases de la dynamique de groupe, l'installation d'un cadre de vie, plusieurs techniques et méthodes d'intelligence collective (Chapeaux de Debono, World Café,...) pour « créer » en groupe, des modalités de régulation du rythme du groupe.

Cette formation a permis d'alimenter la réflexion sur le cycle sur la participation du CLPS-Bw mais aussi d'intégrer les techniques d'animation dans les accompagnements.

#### **Formation : « Communiquer de manière efficace et authentique » à Louvain-la-Neuve**

Dates : les 5, 11 et 12 mai

Organisée dans le cadre de l'APEF et animée par le CECOM (Centre d'études de la communication de l'UCL), cette formation de trois jours avait les objectifs suivants :

- Comprendre l'importance des enjeux de la communication interpersonnelle au sein d'une équipe de travail ;
- Décoder les différents aspects de notre mode de communication et ceux des autres ;
- Construire dans différents contextes, un mode de communication plus authentique et plus efficace ;
- Développer sa capacité à défendre un point de vue et à convaincre.

Les attitudes et postures proposées par cette formation ont pu être exploitées au quotidien dans l'équipe du CLPS ainsi que lors des accompagnements.

### **Formation en Gestion Mentale à Bruxelles avec l'asbl Formeville**

Dates : 9,16 et 23 mars

Les contenus de la formation utiles pour le CLPS dans l'organisation de temps de rencontres et formation sont : comprendre les processus d'apprentissage, découvrir la diversité des profils pédagogiques; mettre en place/appliquer les gestes d'attention et de mémorisation à différentes situations d'apprentissage.

### **Formation : l'ADN++ proposé par l'Université du Nous**

Dates : du 11 au 16 juillet

Ce séminaire de 5 jours se centre sur la découverte et l'apprentissage des outils et processus de gouvernance et intelligence collective et de la posture de coopération.

Il avait pour objectifs de :

- Faire l'expérience d'une autre façon de communiquer et de coopérer.
- Expérimenter d'autres modes de gouvernance : processus de prise de décision qui tient compte de toutes les parties prenantes (décision par consentement, élection sans candidat).
- Chercher la performance du groupe au travers du chemin emprunté, de sa créativité, de son engagement et de ses limites.
- Permettre un auto-questionnement quant à sa façon de fonctionner en groupe.
- Renforcer et développer une relation de qualité, une cohésion et un esprit bienveillant pour soi, pour les autres et pour le groupe.

Par cette immersion dans un fonctionnement en intelligence collective, ce séminaire permet une meilleure approche des processus d'intelligence collective, tant dans leurs exigences que leurs limites ou le nécessaire travail de la posture professionnelle pour les mettre en œuvre. En particulier, ce séminaire a permis d'approfondir la gestion par consentement et l'élection sans candidats, qui de plus en plus peuvent prendre place dans certains accompagnements.

### **Formation : Développer les compétences émotionnelles - Université de Paix**

Dates : 18 et 26 mai

La formation couplait des apports théoriques et des exercices pratiques sur les thèmes de l'intelligence émotionnelle, les notions de sensation, d'émotion, de sentiment et d'humeur, les blocages émotionnels, l'intelligence relationnelle et la pleine conscience.

La théorie et les outils expérimentés viennent enrichir les ressources à mettre à disposition des professionnels, notamment sur la thématique « santé mentale » du centre de documentation.

### **Formation à l'Ennéagramme : "les motivations des 9 Bases"**

Dates : 13 et 14 novembre

L'ennéagramme est un modèle de personnalité qui permet développement personnel, connaissance de soi, connaissance des autres, relation aux autres. Au-delà de l'apport personnel, cette formation a été utile par la découverte de techniques d'animation et d'outils transposables dans les accompagnements de professionnels, notamment sur les notions de motivations et changements de comportements, sur la gestion du stress et le développement de l'intelligence émotionnelle.



## **ANNEXES**

## Annexe 1 : Composition de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité de gestion

Institutions	Membres de l'Assemblée générale	Membres du Conseil d'administration	Membres du Comité de gestion
Fédération des Centres Médicaux Sociaux libre du Brabant wallon asbl	Jacqueline VALANGE	Jacqueline VALANGE	
PMS Fédération Wallonie-Bruxelles	Marie-Françoise BADA	Marie-Françoise BADA	
Fédération des Généralistes du Brabant wallon	Pierre De PLAEN	Pierre De PLAEN	
Femmes Prévoyantes Socialistes du Brabant wallon - FPS	Georgette WAUTELET	Georgette WAUTELET	
Intercommunale Sociale du Brabant wallon - ISBW	Carine HERMAL	Carine HERMAL	
	Vincent DE LAET	Vincent DE LAET	Vincent DE LAET
	Dominique DE TROYER	Dominique DE TROYER	
Fédération des Mutualités Chrétiennes du Brabant wallon	Pierre SQUIFFLET	Pierre SQUIFFLET	
Les Œuvres sociales d'Aide et Solidarités asbl	Sandrine GILLARD	Sandrine GILLARD	
Fédérations des Mutualités Socialistes du Brabant wallon	Alain CHENIAUX	Alain CHENIAUX	
Office de la Naissance et de l'enfance - ONE	Béatrice PIRON	Maury LIBOUTON	
Province du Brabant wallon	Tanguy STUCKENS	Tanguy STUCKENS	Tanguy STUCKENS (président)
	Chantal VERSMISSEN	Chantal VERSMISSEN	

	Annick NOËL	Annick NOËL	Annick NOËL
	Godelieve LANNOYE	Godelieve LANNOYE	Godelieve LANNOYE
	Patricia VENTURELLI	Patricia VENTURELLI	Patricia VENTURELLI (trésorière)
Service de prévention et de médecine du travail - SPMT	Jean MARDAGA		
Espace de Concertation pour la Coordination des Soins et Services à Domicile - ECCOSSAD	Patrick PIRET GERARD	Patrick PIRET GERARD	Patrick PIRET-GERARD (vice-président)
Health And Environment Care Technical Organisation - HECTOR	Jean PAULUIS	Jean PAULUIS	Jean PAULUIS (vice- président)

## ANNEXE 2 : participation aux temps de rencontre et formations du CLPS-Bw

Le CLPS-Bw a proposé 19 temps de rencontre, d'échanges, formations de professionnels. De plus, le CLPS-BW à co-participé à des réunions de travail et des formations et notamment, le Colloque participatif à Namur : "Le harcèlement à l'école : Croisons nos pratiques" le 12 novembre 2015.

Voici la liste récapitulative des activités (thème, nombre de participants, type de professionnels et secteurs d'activités)

Thème	Date	Nombre de participants	Type d'institutions	Secteurs professionnels
<b>Rencontres intersectorielles à Jodoigne</b>	10/02/15	8	1 CPAS 5 Associations 1 PMS 1 ONE	Social Santé Enseignement Petite enfance
<b>Temps de rencontre Label Quality Nights en Brabant wallon</b>	24/02/15	17	5 Commune 3 AMO 2 Maison de jeunes 1 Infor Jeunes 4 Police 2 Service de santé mentale	Justice Aide à la jeunesse, Jeunesse Public Santé
<b>Matinée d'échanges de pratiques sur le thème de l'Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS) auprès des personnes présentant un handicap mental</b>	25/02/15	8	3 PSE 1 Intercommunale 2 Plannings 2 Associations	Enseignement Social Santé Handicap
<b>Séminaire : Qualité de l'air intérieur à l'école</b>	09/03/15	11	1 PMS 1 Service communal 2 ONE 1 ISBW 4 Ecoles 2 Conseiller en prévention	Enseignement Public Petite enfance Social Environnement
<b>Matinée d'échange entre porteurs de projet "Amélioration du climat scolaire : Prévention du harcèlement dans les écoles secondaires"</b>	19/03/15	24	10 Ecoles 5 AMO 3 PSE 4 PMS 1 Infor Jeunes 1 ATL	Enseignement Aide à la jeunesse Jeunesse Santé
<b>Atelier : des techniques et outils pour susciter la participation</b>	01/04/15	20	2 intercommunales 6 CPAS 1 Maison des jeunes 2 services communaux 1 PMS 5 Associations 1 Ecole 1 maison de repos 1 ATL	Social Jeunesse Public Enseignement Ainés Handicap Environnement
<b>Cycle sur la participation - Atelier 1 : des techniques et outils pour susciter la participation</b>	01/04/15	20	2 intercommunales 6 CPAS 1 Maison des jeunes 2 services communaux	Social Jeunesse Public Enseignement

			1 PMS 5 Associations 1 Ecole 1 maison de repos 1 ATL	Ainés Handicap Environnement
<b>Cycle sur la participation - Atelier 1 : des techniques et outils pour susciter la participation</b>	27/04/15	18	1 PSE 1 médiathèque 5 crèches 2 CPAS 1 PCS 1 Ecole des devoirs 1 Régie de quartiers 1 Services à domicile 2 Maison médicales 1 ASBL 2 SRJ	Enseignement Culture Social Petite enfance Santé Jeunesse Handicap
<b>Cycle sur la participation - Atelier 1: des techniques et outils pour susciter la participation</b>	07/05/15	15	2 UCL 1 ASBL 2 Maison médicales 2 Crèches 3 PMS 1 PSE 2 Soins à domicile 1 Centre fermé 1 ISBW	Enseignement Social Santé Petite enfance Justice
<b>Rencontres intersectorielles à l'Est du Brabant wallon</b>	21/05/15	9	1 Planning 3 Mutualités 1 Eccosad 1 Intégration 1 ONE 2 Associations	Santé Social Petite enfance
<b>Matinée d'échanges entre porteurs de projet "Amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement dans les écoles primaires et maternelles"</b>	28/08/15	30	10 PSE 9 Ecoles 4 PMS 3 AMO 1 Planning 1 CLPS 1 Public 1 Fédération des établissements libre non subventionné	Enseignement Santé Promotion de la santé Aide à la jeunesse Public Jeunesse
<b>(Re) Découverte de Projets partagés - Base de données d'expériences en promotion de la santé</b>	17/09/15	13	1 Crèche 1 ONE 4 Associations 4 PMS 1 Diététicienne 2 SAJ	Petite enfance Santé Social Enseignement Aide à la jeunesse
<b>Rencontres intersectorielles à l'Est du Brabant wallon</b>	24/09/15	16	6 Associations 1 Planning 1 CPAS 1 Etudiante en nursing 2 Services communaux 1 PSE 1 Intégration 1 ONE 2 Infirmières	Social Santé Public Enseignement

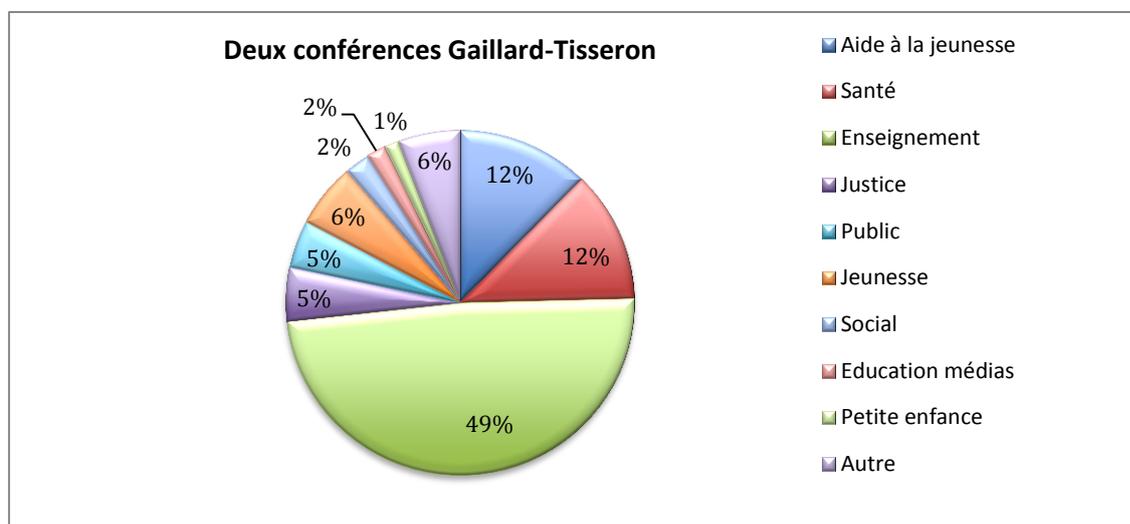
			indépendantes	
<b>Colloque "Regards croisés de professionnels sur les personnes vieillissantes"</b>	29/09/15	119	15 Association 16 Aide à domicile 5 Maison médicale 21 Résidences pour personnes âgées 6 Hôpitaux/Cliniques 7 CLPS 26 CPAS 6 Résidences Handicap 2 Ecoles 2 ASJ 2 Mutualités 2 AWIPH 2 DGO5 : Direction des Aînés 1 Médias 1 SISS 2 Médecins 1 ISBW 2 Services social communal	Handicap Aînés Social Aide à la personne Santé Justice Public Promotion de la santé Communication Enseignement
<b>Matinée d'échanges sur le dispositif des cellules EVRAS dans les écoles</b>	13/10/15	34	11 Plannings 5 PSE 17 PMS 1 AMO	Santé Enseignement Aide à la jeunesse
<b>Cycle sur la participation - atelier 2 : "Instaurer un climat de confiance et de convivialité favorable à la participation"</b>	17 /11/15	16	1 PSE 1 Maison médicale 5 crèches 1 ISBW 4 Associations 2 CPAS 1 Centre fermé 1 ATL	Enseignement Santé Petite enfance Handicap Social Justice Aide à la jeunesse
<b>Cycle sur la participation - atelier 2 : "Instaurer un climat de confiance et de convivialité favorable à la participation"</b>	18/11/15	16	1 ISBW 1 PSE 1 ONE 1 maison de jeunes 3 CPAS 1 Ecole 1 maison médicale 5 Associations 1 centre d'orientation de l'UCL 1 formatrice extérieure	Social Enseignement Petite enfance Jeunesse Santé Handicap Travail
<b>Cycle de conférences : "Enfants, Adolescents et Ecrans : Quels repères pour les professionnels ?"</b>	28 /10/15	172	41 PMS 19 AMO 18 PSE 13 Ecoles 9 Planning 8 Hôpitaux 7 SPJ 6 Services jeunesse	Enseignement Aide à la jeunesse Santé Justice Public Promotion de la santé Culturel Jeunesse

			communaux 4 CPAS 4 Pédiatres 3 SAJ 3 CLPS 3 STAR 3 Culturel 3 Education aux médias 3 Maison de jeunes 2 Médiation scolaire 2 Service civil international 2 Police 2 Province 2 ATL 1 Crèche 1 ONE 5 Associations 8 Autres	Travail Petite enfance Social Education permanente
<b>Cycle de conférences : "Enfants, Adolescents et Ecrans : Quels repères pour les professionnels ?"</b>	01/12/15	211	60 PMS 30 PSE 18 Ecoles 14 AMO 7 Planning 7 SPJ 6 Hôpitaux 6 Service jeunes communaux 5 Pédiatres 5 Service ATL 4 STAR 4 Education aux médias 3 SAJ 3 CLPS 3 Culturel 3 Maison de jeunes 3 Police 2 CPAS 2 ONE 1 FARES 1 Mutualités 1 Crèche 6 Association 1 PCS 1 Jeunesse 14 Autres	Enseignement Aide à la jeunesse Santé Justice Jeunesse Social Culture Promotion de la santé Petite enfance Public Education permanente
<b>Formation : gestion de la diversité culturelle dans la relation de soins et d'aide</b>	2 jours 27 novembre et 11 décembre	16	4 CPAS 1 ISBW 1CRIBW 1 Mutualités 3 PMS 1 PSE 3 Associations	Social Santé Enseignement Intégration Aide à la jeunesse

			1 Formatrice indépendante 1 AMO	
<b>Atelier sur les 6 chapeaux de la réflexion</b>	3/12/15	11	2 PMS 1 PSE 3 ISBW 2 CPAS 2 Associations 1 Centre fermé 1 CLPS (Mons –Soignies)	Enseignement Social Handicap Justice Santé
<b>Colloque participatif à Namur : "Le harcèlement à l'école : Croisons nos pratiques"</b>	12/11/15	280	97 PMS 43 Ecoles 25 AMO 22 Formateurs 14 Communes 13 PSE 10 CLPS 8 Médiation scolaire 7 Aide à la jeunesse 5 Universités/Hautes Ecoles 5 Administratifs de la FWB 4 Administratifs de l'enseignement 4 Associations de parents 4 Conseillers pédagogiques 4 Droits des enfants 3 SPJ 2 Organisme de la jeunesse 1 Planning 1 Ecole des devoirs 1 Secteur de l'éducation aux médias 1 Secteur social 7 Privés	Enseignement, Aide à la jeunesse Promotion de la santé, Secteur public, Education permanente, Education aux médias Justice Secteur social, Organismes de jeunesse

## Focus sur les secteurs d'activités

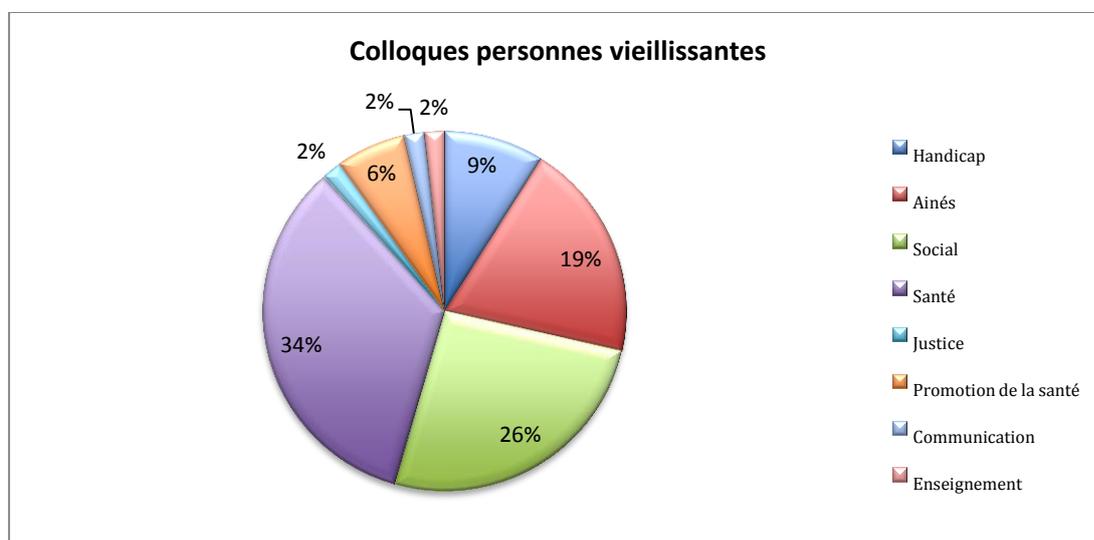
### 1. Les NTICS



#### Commentaire :

On constate que de nombreux professionnels présents sont issus de secteurs d'activité variés. Parmi les plus représentés, on compte l'enseignement (49%), la santé (12%) et l'aide à la jeunesse (12%).

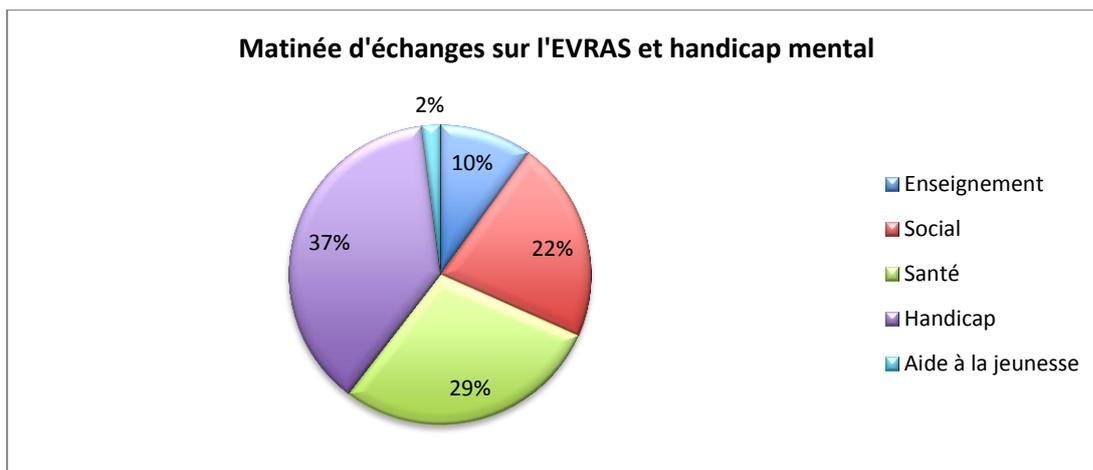
### 2. Colloque « Regards croisés de professionnels sur les personnes vieillissantes »



#### Commentaires

Ce colloque participatif « Regards croisés de professionnels autour de la personne vieillissante » a touché des professionnels issus de secteurs d'activité diversifiés. Trois secteurs sont plus largement couverts, il s'agit de la santé (34%), le social (26%) et les aînés (19%). Le reste du panel des professionnels se compose des secteurs du handicap, de l'enseignement, de la communication, de la promotion de la santé et de la justice.

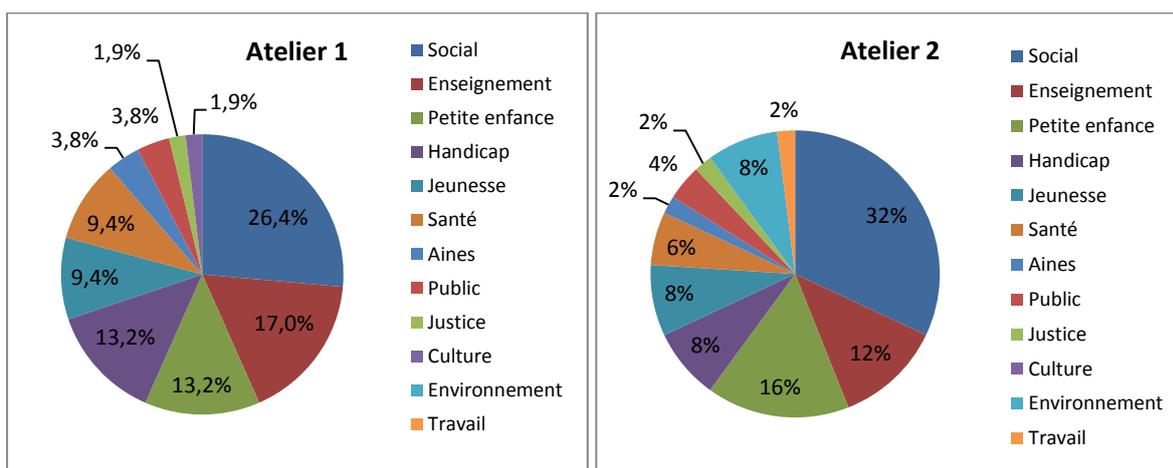
### 3. EVRAS



#### Commentaires

A la lecture de ce graphique, 3 secteurs professionnels émergent, le handicap (37%), la santé (29%) et le social (22%). Les secteurs de l'enseignement et de l'aide à la jeunesse sont aussi représentés mais dans une moindre mesure.

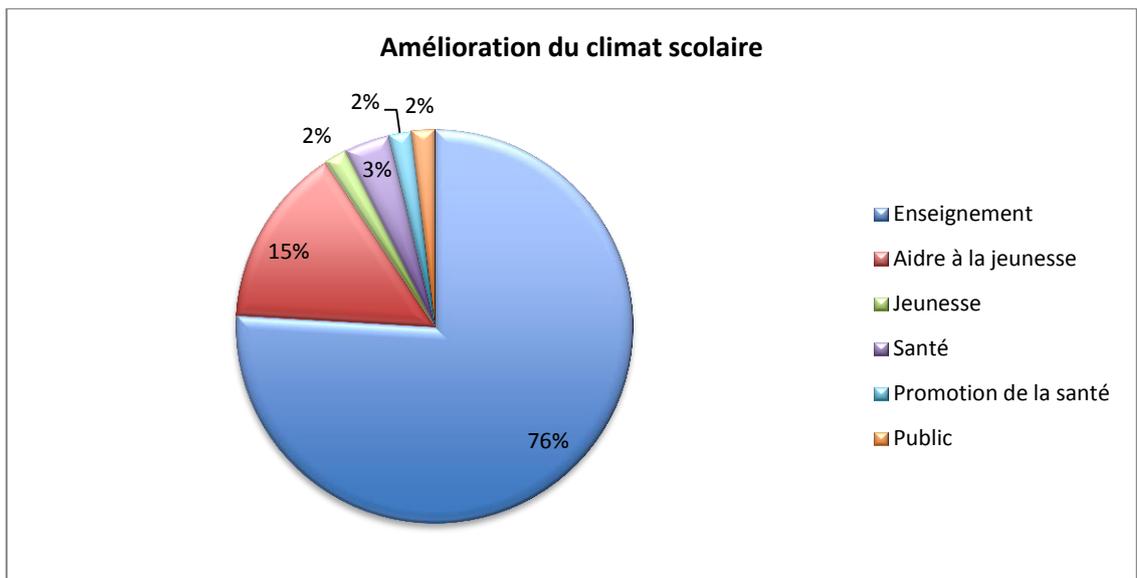
#### 4. Climat participatif



#### Commentaires

Tant pour l'atelier 1 que l'atelier 2 au sein du cycle participation les professionnels les plus représentés sont issus du secteur social, enseignement, petite enfance et handicap. Toutefois, il existe une très grande variété de professionnels intéressés par ce cycle.

## 5. Amélioration du climat scolaire



**Commentaire :**

Le secteur de l'enseignement a largement été représenté dans ces deux temps de rencontre sur le projet d'amélioration du climat scolaire : prévention du harcèlement dans les écoles maternelles, primaires et secondaires. Les Centres PMS sont également repris sous le secteur « enseignement ».

## Annexe 3 : article Vie@home sur le colloque « Regards croisés de professionnels sur la personne vieillissante »

vie@home n°29 - octobre 2015

### ↳ Personnes vieillissantes en Brabant wallon



## Une journée pour ne pas agir comme un automate

Fin septembre, une série d'associations actives en Brabant wallon dans le domaine de la santé psycho-médico-sociale ont croisé non pas le fer mais les regards que leurs membres posent sur les personnes vieillissantes. Le colloque participatif tenu à Wavre était rythmé par des ateliers sur des thèmes comme le droit au risque, ou l'impact de l'âgisme sur les interventions. Avec, en intermède, les saynètes d'Alvéole Théâtre, qui font mouche en épingleant des attitudes professionnelles borderline à domicile, en MRS ou à l'hôpital. Et si on se remettait en question ?

@ Johanne Mathy

L'«inter réseaux» du Brabant wallon regroupe une dizaine de services actifs en matière de prévention, de soins, d'aide et d'accompagnement aux personnes. Cela va du Centre local de promotion de la santé à Eccossad, le Sisd [service intégré de soins à domicile, ndlr] brabançon, en passant par le Réseau local multidisciplinaire ou la plate-forme de concertation en santé mentale (liste complète en fin d'article). Depuis 2013, ils se sont engagés dans une dynamique de collaboration plus étroite. Cette année, elle s'est cristallisée autour du thème rassembleur du vieillissement et de l'adaptation qu'il nécessite dans l'offre de services au sein des divers milieux de vie. L'initiative s'est traduite par un colloque participatif tendant au partage d'expérience et à l'amélioration de la cohérence des discours entre métiers gravitant autour des aînés, à domicile ou en institution.

### Davantage d'intégration

Les échanges auront été nourris tout au long de la journée, ouverte par Sigrid Brisack, représentante de Maxime Prévot, qui dira l'attention portée par le ministre wallon de la Santé à un modèle d'accompagnement de la perte d'autonomie marqué par un décloisonnement entre acteurs, une approche de soins multidisciplinaire (« via les Sisd que la Région va soutenir ») et l'empowerment du patient. Même si la déclaration de politique régionale place le médecin généraliste au centre, ajoute-t-elle, « il lui sera impossible d'agir seul, il a besoin de coordination ». Et au-delà de la 1<sup>re</sup> ligne, dont l'organisation revient désormais à la Région, « il faudra optimiser les échanges avec des structures comme les maisons de repos. Notre fil rouge sera davantage d'intégration et de suivi. » L'émissaire du n°2 wallon en appellera aussi à une optimisation des contacts entre les aidants proches et les prestataires de soins à domicile. @

### Tant que ce n'est que sur scène...

Alvéole Théâtre a à nouveau fait sourire et réfléchir avec ses tranches de vie scénarisées avec l'appui de Respect Seniors. Elles illustrent des situations de maltraitance rampante ou à peine voilée, parfois partiellement imputable aux conditions de travail qui émoussent la bienveillance. Assurément, ces saynètes délient les langues dans l'assistance; elles pointent des fonctionnements peu défendables qui s'installent pourtant, de l'intérieur, dans les équipes, et interpellent inévitablement quand on les observe de l'extérieur. Généralement, le professionnel veut bien faire, et puis... il compose avec l'environnement. Aux observateurs de comprendre pourquoi, et ne pas être trop vite dans le jugement. Et aux acteurs de soins de questionner leurs pratiques et ne pas travailler en pilote automatique... (détails sur ce théâtre-action dans l'article « La maltraitance polymorphe, souvent non intentionnelle et soluble dans le dialogue » dans le vie@home n°25)



## Des ateliers fort animés

A défaut de pouvoir, matériellement, rendre toutes les nuances émises en plusieurs heures de discussion collective, voici les lignes dominantes qui ont émergé des ateliers.

@ vie@home remercie  
Mesdames Bastin et Hubin pour leur contribution



# 1.

### REPRÉSENTATIONS

#### Etre « bien pour son âge », l'exception...

Les seniors de compét' au top de la forme, y compris financière, que placardent partout les publicitaires sont loin des réalités peu bling bling que croisent chaque jour les soignants. Mais ces images trop positives cèdent le pas à des représentations qui versent dans le trop négatif. Quand on fait un micro-trottoir sur les notions spontanément associées à la vieillesse, émergent à n'en plus finir : des « pertes d'autonomie », « maladies », « douleurs », « solitude »... parmi lesquelles ne suragent que péniblement des atouts comme la « sagesse » ou l'« expérience ». Qu'on le veuille ou non, **la société occidentale ne valorise pas le grand âge**. Dès lors, les « vieux », on cherche à s'en démarquer : « c'est pas nous, c'est eux », toujours « un autre groupe » - ce sont les habitants de la résidence-services pour ceux qui demeurent à domicile, les occupants de la MRS pour ceux de la résidence-services, les patients confus de l'aile fermée pour les résidents de la MRS... Par ricochet, les professionnels qui encadrent les plus âgés ne voient pas leurs métiers socialement valorisés. Et la filière gériatrique ne fait pas courir les étudiants en médecine.

**Les personnes âgées ont tendance à intégrer cette déconsidération.** Le regard qu'on porte sur eux a des côtés de prophétie auto-réalisatrice. Les intéressés peuvent tendre à devenir l'étiquette qu'on leur flanque : des moins rapides, des moins mobiles, des moins capables...

**L'âgisme**, soit une discrimination fondée sur l'âge, **peut sévir aussi, insidieusement, chez les professionnels**. On va élever la voix comme si tous les plus âgés étalent durs de la feuille, tutoyer, prendre un ton infantilisant (qui part d'une bonne intention, de protection, mais qui fait du dégât), s'imposer dans « leur bulle », décider pour eux ou faire à leur place (cela ira plus vite), ne pas proposer aux dames victimes d'un cancer du sein une reconstruction mammaire passé tel âge (à quoi bon ?)...

Pour infléchir cette tendance, parfois peu consciente, **quelques trucs et tuyaux ont surgi de l'atelier** : ne pas se laisser polluer par les représentations négatives ambiantes, toujours considérer le senior comme une personne unique, avec ses valeurs et son histoire, avoir en tête le respect de sa dignité, de son intimité, se former à l'écoute et aussi à la détection du non-dit, investir en temps dans de la vraie présence à l'autre, travailler les capacités des personnes et respecter les choix, jusqu'au bout.

*Les réseaux organisateurs : Aide et soins en assuétude - Réseau Brabant wallon; Agence wallonne pour l'intégration de la personne handicapée; Centre local de promotion de la santé; Eccossad (service intégré de soins à domicile); Plateforme de concertation en soins palliatifs Pallium; Plateforme de concertation en santé mentale; Respect Seniors; Réseau local multidisciplinaire du Brabant wallon.*

## 2.

### DROIT AU RISQUE

## Transparence versus jeux d'influence

L'homme évolue en société, laquelle a édicté des lois et des règles de « vivre ensemble ». Elles sont, globalement, tolérantes vis-à-vis de la prise de risque. Des textes comme la loi droits du patient de 2002 consacrent une série de libertés et de choix que peut poser le patient. Un juge présent aux débats a rassuré les professionnels qui s'imposent des comportements restrictifs, se sentant « investis de la sécurité » du patient : **les poursuites pour non-assistance à personne en danger sont exceptionnelles**. Une aide-familiale qui achèterait de l'alcool à la demande du patient ne serait pas inquiétée. Cela n'empêche pas qu'il y ait des interprétations de la loi, des déclinaisons régionales - et de citer la circulaire wallonne ayant interdit fin 2014 aux aides familiales d'encore alimenter les patients avec problèmes de déglutition - ou des cadres tels le règlement d'ordre intérieur des institutions qui mettent **les paramédicaux en porte-à-faux entre ce qu'ils voudraient faire**, dans le respect de la dignité de l'ainé d'une part, et **la ligne de conduite attendue par leur hiérarchie** de l'autre.

De plus, patients, familles et soignants évoluent dans trois sous-ensembles au confluent desquels se rencontrent des valeurs qui, hors des lois et de leur lecture, amènent des jugements sur « ce qui est bon » pour les aînés. Avec une propension à couvrir d'un œil tolérant la (les) liberté(s) des jeunes et se montrer plus strict vis-à-vis des « comportements à risque » des plus âgés.

**La famille**, à ce propos, est apparue plus d'une fois négativement dans l'atelier. Elle **génère de la pression morale, à la fois sur le parent âgé** qui n'ose se récrier, **et sur le soignant** qui sent braqué sur lui un œil réprobateur. Au point qu'il faut s'interroger sur le poids accordé à cette famille « impérative », par rapport à **l'expression de la volonté de l'adulte que reste le patient**, et ne pas se laisser enfermer dans des carcans et des jugements de valeurs. Une piste serait, en établissement, la conclusion d'un « **contrat de départ** » **qui, en toute transparence, indique que seront respectés le droit au risque et les priorités** du résident. De quoi désamorcer les jeux d'influence ultérieurs.

Le droit au risque, enfin, fait écho à la notion d'autonomie, qui est plurielle : en actes, physique, intellectuelle... Vigilance de mise : n'y a-t-il pas un agenda derrière cette notion tellement dans l'air du temps ? La collectivité ne pousse-t-elle pas à l'autonomie, comme une valeur à défendre au même titre que la santé, parce que les individus autonomes lui coûtent moins cher ?

## 3.

### PLACE DU PROFESSIONNEL PAR RAPPORT A LA FAMILLE/L'INSTITUTION

## Une remise en question permanente

Pour pouvoir garder sa place de professionnel vis-à-vis des proches d'une personne âgée ou d'une structure, encore faut-il l'avoir, préalablement... trouvée. Il faut donc **définir son rôle, être au clair avec son cadre**, connaître ses limites - donc se connaître soi-même... - et pouvoir les dépasser le cas échéant : ce n'est pas grave, quand on est bousculé, de sortir parfois du cadre, mais il importe de savoir pourquoi. La question du rôle appelle celle de **la juste distance à conserver**. Il est humain qu'une relation particulière, de proximité, se tisse entre un patient et des soignants qui s'en occupent à domicile des années durant. Mais le désir de ne pas devenir l'instrument de l'autre s'est exprimé, **nul ne devant être dans la toute-puissance, ni le patient ni le professionnel** - lequel doit arriver à dire stop au besoin.

L'une des ressources importantes pour le professionnel, très régulièrement citée à l'atelier, est incontestablement **le travail en équipe**. Il **autorise le partage, le soutien, le repositionnement sous l'effet du regard des autres**. Mais il nécessite une **solide dose de communication**, pour avoir de la cohérence et s'assurer que tout le monde rame bien dans le même sens.

Au domicile, il importe aussi que le professionnel aide le système familial à (re)trouver ses ressources, à découvrir comment il peut fonctionner par lui-même. Au sein de la structure, les soignants pourraient parfois contester les conditions de travail imposées. Comment peut-on être bien traitant envers un résident en étant soi-même malmené par une organisation du travail qui vous impose une course contre la montre permanente ? La **question du temps** a d'ailleurs également dominé les échanges, sous divers aspects, comme la **gestion du temps** (les listes de priorités des tâches à accomplir par patient semblent un outil apprécié des aides familiales, par exemple), mais aussi le « **Je n'ai pas le temps** » devenu un **mécanisme de défense** face aux interpellations. Il faut prendre **le temps de s'arrêter pour écouter l'ainé**, ne pas rabrouer une plainte d'un « mais nooooo, vous n'avez pas mal, et la voisine a bien pire », savoir être pleinement présent. Et, parfois, **oser ce luxe de s'arrêter**, de faire un pas en arrière, de se poser, soi, de questionner ses pratiques et de se recentrer.

Annexe 4 : affiche colloque « Harcèlement à l'école... »

**« Harcèlement  
à l'école,  
croisons nos  
pratiques »**

**Colloque  
participatif**

Jeudi 12 novembre 2015

**Palais des Congrès  
Place d'Armes  
5000 Namur**

Inscription :  
[www.enseignement.be/Colloque\\_harcement](http://www.enseignement.be/Colloque_harcement)  
20€ lunch compris

**Réseau Prévention Harcèlement :**